



**La mobilité internationale  
de la population étudiante  
montréalaise**

expérience internationale

国際的な経験

международный опыт

Internationale Erfahrung

international experience

esperienza internazionale

experiencia internacional



Cet avis a été réalisé dans le cadre des travaux « Montréal, ville apprenante, de savoir et d'innovation », menés sous les auspices de la Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ de Montréal).

***Coordination, recherche et rédaction***

- Karine Blondin, *coordonnatrice*  
*Économie et Savoir, CRÉ de Montréal*
- Marie-Hélène Laurence, *agente de développement*  
*Économie et Savoir, CRÉ de Montréal*
- Jean Therrien, *directeur Développement économique,*  
*CRÉ de Montréal*

***Soutien technique***

Sandrine Arrault, *secrétaire de direction*  
*Développement économique, CRÉ de Montréal*

Avril 2008



# Table des matières

|                                                                                                                                     |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| LISTE DES FIGURES                                                                                                                   | iv |
| LISTE DES TABLEAUX                                                                                                                  | iv |
| INTRODUCTION                                                                                                                        | 1  |
| CHAPITRE 1. La mobilité internationale des étudiantes et étudiants d'ici                                                            | 3  |
| 1.1 L'intérêt de la mobilité internationale des étudiantes et étudiants montréalais                                                 | 5  |
| 1.2 Un bref portrait de la mobilité étudiante                                                                                       | 8  |
| 1.2.1 Au collégial                                                                                                                  | 8  |
| 1.2.2 Au niveau universitaire                                                                                                       | 10 |
| 1.3 Les principales difficultés vécues par la population étudiante et par les établissements                                        | 16 |
| 1.3.1 Les difficultés du point de vue de la population étudiante                                                                    | 16 |
| 1.3.2 Les difficultés rencontrées par les établissements d'enseignement                                                             | 19 |
| 1.4 Des pratiques inspirantes                                                                                                       | 22 |
| CHAPITRE 2. Les recommandations visant à lever les barrières à la mobilité<br>Internationale de la population étudiante de Montréal | 27 |
| 2.1 Constats sur la mobilité étudiante montréalaise et québécoise                                                                   | 27 |
| 2.2 Les recommandations                                                                                                             | 28 |
| 2.2.1 Un parcours de mobilité simplifié et intégré au cursus                                                                        | 28 |
| 2.2.2 Des bourses accessibles et qui répondent aux besoins                                                                          | 30 |
| 2.2.3 Des ententes stratégiques sous le sceau de la qualité                                                                         | 31 |
| CONCLUSION                                                                                                                          | 33 |
| BIBLIOGRAPHIE                                                                                                                       | 35 |
| MEMBRES DU COMITÉ                                                                                                                   | 41 |

## Liste des figures

|                                                                                                                                |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>FIGURE 1 :</b> Domaines d'études des étudiantes et étudiants mobiles à l'automne 2004, nombre d'inscriptions et pourcentage | 14 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

## Liste des tableaux

|                                                                                                                                        |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>TABLEAU 1 :</b> Mobilité internationale des étudiantes et étudiants des cégeps québécois selon une enquête de Cégep international   | 9  |
| <b>TABLEAU 2 :</b> La population universitaire en mobilité internationale, par semestre, année 2004-2005                               | 12 |
| <b>TABLEAU 3 :</b> Étudiantes et étudiants en mobilité internationale selon l'établissement et la participation au PBCSE, automne 2004 | 15 |

# Introduction

Depuis le passage au nouveau millénaire, l'internationalisation de l'éducation supérieure suscite un intérêt toujours croissant, comme en témoigne l'abondante littérature sur le sujet. Cette nouvelle façon d'aborder l'éducation repose sur le développement d'activités et de programmes qui encouragent la circulation des idées et des personnes au-delà des frontières culturelles et nationales<sup>1</sup>. La mobilité des étudiantes et des étudiants, notamment, représente l'une des voies à privilégier pour s'inscrire dans cette mouvance internationale qui concerne tous les citoyens et citoyennes.

Le présent avis donne suite à un important travail consacré aux étudiantes et aux étudiants internationaux à Montréal par le comité « L'ouverture aux citoyens du monde » de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal dans le cadre de la démarche « Montréal, ville apprenante, de savoir et d'innovation ». Les travaux du comité ont mené à la publication d'un avis intitulé *Intensifier les efforts pour attirer et retenir les meilleurs étudiants internationaux à Montréal*, avis qui répondait au souci de placer Montréal en tête des sociétés du savoir capables de s'ouvrir sur le monde et de profiter des échanges d'innovations, d'idées et de personnes que permet la présence d'étudiantes et d'étudiants étrangers.

L'avis propose des moyens de favoriser l'internationalisation de Montréal et de ses établissements d'enseignement tout en leur permettant de mieux se positionner sur la scène internationale. De même, il vise à cerner les contours de la mobilité internationale des étudiantes et des étudiants montréalais en démontrant les multiples avantages de la mobilité internationale, et en faisant état des difficultés rencontrées par la population étudiante et les établissements d'enseignement supérieur de Montréal lorsqu'ils cherchent à s'ouvrir sur le monde. L'avis cherche également à proposer des solutions pour améliorer la mobilité internationale de la population étudiante montréalaise en suggérant des façons de lever les barrières à sa pleine réalisation.

---

<sup>1</sup> Patience A. Sowa, «How Valuable Are Student Exchange Programs?», *New Direction for Higher Education*, no117, printemps 2002, p.63 [en ligne] <http://www3.interscience.wiley.com/cgi-bin/fulltext/93013002/PDFSTART>



## La mobilité internationale des étudiantes et des étudiants d'ici

*L'apprentissage à l'étranger peut constituer un puissant stimulant pour le développement personnel et les compétences linguistiques. [...] Davantage de jeunes devraient pouvoir en bénéficier, jusqu'à ce qu'il devienne, un jour, un élément à part entière de l'enseignement universitaire.*

*(Propos issu de la Commission européenne) janvier 2008*

Une ville cosmopolite comme Montréal, qui a à cœur le renforcement de son caractère international, doit, en plus de favoriser la venue de nombreuses personnes de toutes les régions du monde, travailler à ce que sa population, notamment ses étudiantes et ses étudiants, ait le désir d'acquérir une expérience internationale.

En effet, la période consacrée aux études est particulièrement propice à l'acquisition d'une expérience internationale. Selon le *Recueil de données mondiales sur l'éducation 2006 de l'UNESCO* : « De 1999 à 2004, le nombre d'étudiants mobiles dans le monde a progressé de 41 %, passant de 1,75 à 2,5 millions<sup>2</sup>. » Cette accélération de la circulation internationale de la population étudiante est un phénomène qui n'est pas près de ralentir.

Chaque année, au Canada, plus de 70 000 étudiantes et étudiants étrangers poursuivent des études supérieures dans les établissements d'enseignement canadiens. De ce nombre, Montréal en accueille plus de 18 000 annuellement, une position enviable qu'il faut renforcer<sup>3</sup>.

À l'inverse, 38 000 canadiennes et canadiens choisissent de poursuivre leurs études à l'extérieur du pays en s'inscrivant directement dans un établissement à l'étranger. Nous ne sommes pas en mesure de connaître la proportion d'entre eux qui proviennent du Québec ou de la région montréalaise.

Dans cet avis, nous nous intéresserons plutôt à la mobilité étudiante de courte durée se réalisant au moyen d'échanges internationaux. Ce type de mobilité permet aux membres de la population

<sup>2</sup> Institut de la statistique de l'UNESCO, *Global Education Digest: Comparing Education Statistics Across the World*, 2006.

<sup>3</sup> Pour en savoir plus sur cette question, nous vous invitons à lire l'avis intitulé *Intensifier les efforts pour attirer et retenir les meilleurs étudiants internationaux à Montréal* réalisé dans le cadre des travaux «Montréal, ville apprenante, de savoir et d'innovation», sous les auspices de la Conférence régionale des élus de Montréal.

étudiante d'effectuer un court séjour d'études à l'étranger de deux à huit mois menant à l'obtention de crédits, alors qu'ils demeurent inscrits dans leur établissement d'attache. La proportion d'étudiantes et d'étudiants qui décident de vivre cette expérience internationale reste toutefois assez modeste au Québec. Encore là, les données sur le sujet ne sont pas complètes et varient en fonction de l'organisation qui les compile. Malgré tout, à partir de nos estimations, il est possible d'affirmer que, chaque année, il y en a environ 4 000<sup>4</sup> qui réalisent un séjour de courte durée à l'étranger pour leurs études, ce qui représente 1,3 %<sup>5</sup> de la population étudiante québécoise. Ce phénomène demeure donc très marginal par rapport aux personnes qui suivent toute leur formation sans quitter le pays.

Ce faible taux de participation à de courts séjours d'études à l'étranger est loin de faire exception. Une enquête récente de l'Association des universités et des collèges du Canada (AUCC) révèle qu'à peine 2,2 % de l'ensemble des étudiantes et des étudiants canadiens avait vécu une expérience internationale en 2006, tandis qu'aux États-Unis et en Europe, ce pourcentage ne dépassait pas 2 %.

Considérant ce fait, un ensemble d'acteurs clés de l'éducation internationale et des gouvernements s'inquiètent du nombre restreint d'étudiantes et d'étudiants qui vivent des expériences internationales, et ils s'affairent à mettre en place une stratégie d'internationalisation basée en grande partie sur la mobilité étudiante. C'est le cas notamment du Conseil américain de l'éducation et de la Commission on the Abraham Lincoln Study Abroad Fellowship Program, qui est formée de recteurs, de directeurs de collèges, de sénateurs et de membres représentants du gouvernement, ainsi que de responsables d'organisations à vocation internationale ou issus du milieu des affaires. L'objectif américain est de quintupler le nombre d'étudiantes et d'étudiants américains en situation d'échange à l'étranger afin d'atteindre, d'ici 2016-2017, le nombre ambitieux d'un million de personnes annuellement. L'année 2006 aux États-Unis a d'ailleurs été consacrée « année de la mobilité étudiante », puisqu'elle permet de contribuer à la compétitivité économique dans un contexte de mondialisation. Les universités Harvard et Yale, de leur côté, annonçaient récemment leur projet de rendre obligatoire une période de mobilité pour l'obtention d'un diplôme.

Dans l'espace européen, la démarche d'internationalisation de l'éducation supérieure, dont une des pierres angulaires est la mobilité étudiante, a été lancée depuis plusieurs années déjà par les établissements d'enseignement et les gouvernements. Par cette approche, on cherche à revoir la structure des programmes dans l'optique de mieux préparer la population étudiante européenne à œuvrer sur la scène internationale, et d'accroître sa mobilité internationale en établissant des équivalences avec les curriculums d'autres établissements à l'étranger. Afin d'augmenter les échanges étudiants, la Commission européenne a créé, en 2008, un groupe d'experts sur la mobilité.

Avant de dresser un portrait plus précis de la mobilité étudiante montréalaise, il importe de se pencher d'abord sur l'intérêt qu'il y a à encourager les expériences internationales de la population étudiante, puis d'évaluer les retombées positives qu'elles engendrent tant pour l'étudiante, l'étudiant, le marché du travail et les établissements d'enseignement, que pour la société montréalaise dans son ensemble.

---

<sup>4</sup> Cette donnée exclut les étudiantes et étudiants inscrits directement à l'étranger. Parmi ces 3 950 personnes, 2 762 fréquentent l'université et 1 193, le cégep.

<sup>5</sup> 3 950 des 310 349 personnes qui étaient inscrites à temps plein dans les collèges et universités du Québec à l'automne 2004.

## 1.1 L'intérêt de la mobilité internationale des étudiantes et étudiants montréalais

*Pour les Canadiens, les études à l'étranger, surtout au niveau universitaire, constituent l'une des meilleures avenues pour former les compétences et les perspectives internationales requises au 21<sup>e</sup> siècle.*

*Association des universités et des collèges du Canada, janvier 2003*

Plusieurs efforts ont été consentis dans les dernières années pour internationaliser davantage les établissements d'enseignement montréalais. Voici les réalisations à ce chapitre : adoption de politiques internationales dans les établissements universitaires, mise sur pied d'un grand nombre d'ententes négociées et mise en place de structures favorisant la mobilité des étudiantes et des étudiants à la suite de l'implantation du Programme de bourses pour de courts séjours d'études à l'étranger (PBCSE) . Cependant, il n'existe pas à ce jour de stratégies montréalaise ou québécoise ni de démarche concertée sur la mobilité internationale de la population étudiante, comme c'est le cas en Europe occidentale et aux États-Unis. Pourtant, les retombées positives de la mobilité étudiante sont multiples et ne touchent pas uniquement la population étudiante.

### Un atout pour le marché du travail

Dans plusieurs régions du monde, comme en Europe<sup>6</sup>, les périodes de mobilité internationale n'apparaissent plus comme une activité volontaire que l'étudiante ou l'étudiant choisit d'inclure ou non dans son parcours collégial ou universitaire. La mobilité fait maintenant partie intégrante de leur cursus, car elle est devenue un axe structurant<sup>7</sup> de la formation et un passage nécessaire vers une meilleure employabilité. En effet, dans l'optique de la stratégie de Lisbonne<sup>8</sup>, la mobilité étudiante répond, en premier lieu, à des exigences économiques découlant entre autres de l'emploi. La mobilité étudiante doit ouvrir la voie à la mobilité professionnelle, c'est-à-dire qu'on lui demande de préparer la population étudiante à l'insertion professionnelle dans le marché du travail, qui exige de plus en plus de souplesse et de capacité d'adaptation aux changements de la part des travailleuses et des travailleurs.

À cet égard, le Conference Board du Canada établissait en 1996 son *Profil des compétences liées à l'employabilité*<sup>9</sup>. Il est intéressant de constater que la plupart de ces compétences s'obtiennent ou se perfectionnent, entre autres, par un séjour d'études à l'étranger. Par exemple, nous retrouvons l'importance accordée à la capacité d'adaptation, qui mène à une attitude positive par rapport aux changements, de même qu'à la reconnaissance et au respect de la diversité des gens<sup>10</sup>. Ainsi, lors du sommet national sur l'innovation et l'apprentissage qui a eu lieu en novembre 2002 à Toronto, une

<sup>6</sup> Notre intention ici n'est pas de comparer la mobilité internationale de la population montréalaise ou québécoise avec celle de l'Europe, puisque l'Europe est avantagée par rapport à l'Amérique du Nord en raison des distances moindres entre les pays. De plus, nous ne considérons pas, dans le présent avis, les périodes de mobilité entre les provinces, c'est-à-dire à l'intérieur du Canada.

<sup>7</sup> Conseil national pour le développement de la mobilité internationale des étudiants, «Stratégies de développement de la mobilité internationale des étudiants et attractivité de l'enseignement supérieur français», Rapport annuel 2003-2004, p.12

<sup>8</sup> Le Conseil européen de Lisbonne s'est fixé comme objectif stratégique de faire de l'Union européenne un espace économique de la connaissance le plus compétitif et dynamique au monde d'ici 2010. Cet objectif s'appuie notamment sur l'amélioration qualitative et quantitative de l'emploi.

<sup>9</sup> Le Conference Board du Canada, 1996, [en ligne] <http://www.conferenceboard.ca/education/pdf/emkifl.pdf>

<sup>10</sup> *Idem*

des recommandations principales des chefs d'entreprises et des dirigeants communautaires était de renforcer la culture d'apprentissage au Canada, notamment par l'amélioration des possibilités d'études à l'étranger<sup>11</sup>.

Dans le même esprit, une évaluation de grande envergure a été menée en 2006 par l'International Centre for Higher Education Research de l'université de Kassel en Allemagne pour le compte de la Commission européenne. Cette analyse mesurait la valeur professionnelle de la mobilité étudiante dans le cadre du programme d'échange ERASMUS, qui existe depuis 20 ans et opère dans 30 pays de l'espace économique européen. Outre les étudiantes et les étudiants, les membres évaluateurs se sont adressés à des spécialistes responsables des politiques sur l'éducation supérieure ou provenant des organisations étudiantes, à du personnel enseignant et de l'administration des établissements, et à des regroupements d'employeurs. Les données recueillies ont permis d'affirmer que dans l'ensemble, les employeurs considèrent que les étudiantes et les étudiants diplômés avec une expérience internationale disposent de compétences supérieures<sup>12</sup>. Leur séjour semble avoir renforcé, chez ces personnes, les capacités d'adaptation, d'initiative, de direction, le sens de l'organisation et la confiance personnelle.<sup>13</sup> Parmi les spécialistes, 82 % perçoivent les étudiantes et étudiants « mobiles » comme étant mieux préparés au processus d'embauche et au monde du travail<sup>14</sup>. Ils notent également que cette catégorie de personnes ont des compétences plus développées en communication sociale et en résolution de problème. Qui plus est, les périodes de mobilité étudiante inciteraient 40 % des étudiantes et des étudiants mobiles de premier cycle à poursuivre leurs études à des cycles supérieurs, soit deux fois plus que la population étudiante européenne en général<sup>15</sup>.

### **Un enrichissement pour les établissements d'enseignement**

La mobilité étudiante produit plusieurs retombées positives pour le développement des collèges et des établissements universitaires. Depuis les années 2000, l'internationalisation dans les établissements d'enseignement « est passée d'une activité ponctuelle à une approche stratégique »<sup>16</sup>. Au cœur de cette stratégie se trouve la mobilité étudiante, qui permet aux établissements d'enseignement de créer, au sein d'ententes, des relations en matière de recherche et d'enseignement qui contribuent à la qualité de la formation et au développement de nouvelles perspectives scientifiques.

Les efforts consentis pour mettre en valeur la mobilité internationale de la population étudiante ont permis de plus d'améliorer l'expertise des établissements au plan international. En effet, à toutes les étapes de leur démarche d'ouverture sur le monde, ces établissements ont mis sur pied des services, ont acquis des connaissances spécifiques pour répondre aux besoins des programmes ou projets de

---

<sup>11</sup> Gouvernement du Canada, «Sommaire du Sommet national sur l'innovation et sur l'apprentissage» [en ligne] [http://www.innovationstrategy.gc.ca/gol/innovation/site.nsf/vDownload/PDF\\_SommNat/\\$file/SommetNationalSommaire.pdf](http://www.innovationstrategy.gc.ca/gol/innovation/site.nsf/vDownload/PDF_SommNat/$file/SommetNationalSommaire.pdf)

<sup>12</sup> Oliver Bracht, Constanze Engel, Kerstin Janson, Albert Over, Harald Schomburg and Ulrich Teichler, «The Professional Value of ERASMUS Mobility», *International Centre for Higher Education Research (INCHER-Kassel)*, University of Kassel, Kassel, Germany, Novembre 2006, p.17

<sup>13</sup> *Idem*

<sup>14</sup> *Idem*

<sup>15</sup> *Ibid*, p.27

<sup>16</sup> Jane Knight, *Progression et promesse : rapport de l'AUCC sur l'internationalisation des universités canadiennes*, Association des universités et collèges du Canada, Ottawa, 2000, p.86

mobilité internationale et ont intensifié leurs collaborations avec d'autres établissements à l'étranger. Cette démarche aura consolidé leur savoir-faire international et profondément bouleversé leurs orientations et leurs façons de faire.<sup>17</sup>

### **Un meilleur positionnement international pour la région de Montréal**

La mobilité étudiante représente aussi une occasion pour développer des relations personnelles pouvant être utiles aux relations internationales des pays ou des grandes métropoles<sup>18</sup>. Selon le Conseil américain de l'éducation, les contacts établis avec l'étranger à travers les étudiantes et étudiants mobiles contribuent au développement des réseaux internationaux et renforcent les liens de confiance entre pays ou métropoles<sup>19</sup>. Ces étudiantes et étudiants deviennent des ambassadeurs non seulement de leur établissement, mais aussi de leur ville et de leur pays d'origine.

La mobilité étudiante permet également un renouvellement des connaissances nécessaire à une économie basée sur le savoir et l'innovation. En favorisant la mobilité internationale de la population étudiante, les grandes villes comme Montréal se développent comme des villes ouvertes, fortes de leurs citoyennes et de leurs citoyens éduqués et formés aux enjeux internationaux.

### **Une richesse pour la population étudiante**

Pour la population étudiante, une des meilleures façons d'explorer de nouvelles perspectives et de développer des compétences consiste à effectuer un court séjour d'études à l'étranger<sup>20</sup>. Des études européennes ont sondé les étudiantes et les étudiants ERASMUS<sup>21</sup> sur l'appréciation de leur séjour d'études à l'étranger. L'enquête<sup>22</sup>, effectuée en 2005 par le réseau étudiant ERASMUS, a permis de répertorier cinq catégories d'appréciation jugées importantes par les participantes et les participants. Un séjour d'études à l'étranger leur aurait permis :

1. d'acquérir un savoir-faire et des compétences culturelles, dont l'acquisition d'une langue étrangère<sup>23</sup>;
2. de gagner en maturité et de se développer sur le plan personnel;
3. de s'intégrer à un réseau social international;
4. d'enrichir leur bagage de connaissances;
5. d'acquérir des valeurs d'ouverture et un goût pour l'innovation.

---

<sup>17</sup> James Shute, «Chapitre 6 : Aller-retour et va-et-vient : le rayonnement international des universités canadiennes», sous la direction de Sheryl L. Bond et Jean-Pierre Lemasson, dans *Un nouveau monde de savoir : les universités canadiennes et la mondialisation*, 2000, p.1

<sup>18</sup> Patience A. Sowa, loc. cit., p.65

<sup>19</sup> *Idem*

<sup>20</sup> AUCC, «Étudier à l'étranger», En fait, vol. 1, n°2, janvier 2003 [en ligne]  
[http://www.aucc.ca/\\_pdf/francais/publications/reality\\_check/study\\_abroad\\_f.pdf](http://www.aucc.ca/_pdf/francais/publications/reality_check/study_abroad_f.pdf)

<sup>21</sup> Réseau européen d'échanges étudiants

<sup>22</sup> Ewa Krzaklewska, Seweryn Krupnik, Erasmus Student Network, «The experience of studying abroad for exchange students in Europe», Research Report, ERASMUS Student Network Survey 2005, p.21-22

<sup>23</sup> Dans le cas précis de la majorité des étudiantes et des étudiants montréalais, l'apport d'une langue étrangère ne semble pas être la priorité, puisque leur destination privilégiée demeure la France.

Une seconde enquête<sup>24</sup>, parue en 2005, a été menée auprès de la population étudiante européenne ayant vécu une expérience internationale grâce au programme ERASMUS<sup>25</sup>. Cette enquête s'est attardée au bagage de compétences acquises lors d'une période de mobilité. D'après les résultats, les personnes détenant une expérience internationale avaient une connaissance supérieure des langues étrangères aux personnes sans expérience internationale. Sur un peu plus de 15 000 répondantes et répondants provenant d'une trentaine de pays d'Europe, 97 % affirmaient parler au moins deux langues et les trois quarts d'entre eux (75 %) possédaient des compétences marquées d'au moins trois langues<sup>26</sup>. Il faut mentionner que les compétences linguistiques des personnes sondées étaient déjà élevées au départ, mais qu'à la suite d'un séjour à l'étranger, elles ont été considérablement renforcées.

Explorons maintenant les grandes facettes du phénomène montréalais de la mobilité étudiante et tentons de déceler ce qui fait sa spécificité.

## **1.2 Un bref portrait de la mobilité étudiante**

Dans cet avis, le terme « mobilité internationale des étudiantes et des étudiants » s'applique aux personnes, résidentes du Québec, inscrites dans un établissement universitaire ou un collège montréalais, qui choisissent d'effectuer un court séjour d'études à l'extérieur du Canada<sup>27</sup>, d'un maximum de huit mois. À l'heure actuelle, seules des informations partielles sont disponibles à ce sujet. En fait, le recensement des données sur la mobilité ne s'effectue pas de manière systématique par les établissements d'enseignement, le gouvernement et les organismes la favorisant. De plus, les données les plus récentes rendues disponibles par cet avis proviennent de l'année 2004-2005.

La tâche de dresser le portrait complet de la mobilité internationale de la population étudiante montréalaise demeure donc un défi considérable à relever. Cela étant, il s'avère néanmoins possible de discerner les grands traits du visage montréalais sur ce plan, en distinguant notamment le niveau collégial du niveau universitaire.

---

<sup>24</sup> Manuel Soto Otero et Andrew Mc Coshan, «Survey of the Socio-Economic Background of ERASMUS Students», Final Report, *ECOTEC Research and Consulting Limited*, août 2006, p.4 [En ligne] <http://ec.europa.eu/education/programmes/socrates/erasmus/survey06.pdf>

<sup>25</sup> Il est important de souligner qu'une enquête de la Direction générale de l'éducation et de la culture de la Commission européenne, parue en 2006, « montre que les étudiants ayant bénéficié du programme Erasmus appartiennent majoritairement à des catégories sociales favorisées, et que certains étudiants issus de milieux défavorisés n'ont pas pu y participer pour des raisons financières ou socioculturelles ». Voir Journal, « IFRI : Adopter une directive visant à augmenter la mobilité étudiante et enseignante dans l'UE », *EuroActiv.fr* [en ligne] <http://www.euractiv.fr/presidence-francaise-ue/article/ifri-directive-augmenter-mobilite-etudiante-enseignante-ue-00342> (page consultée le 8 novembre 2007).

<sup>26</sup> Nous nous devons d'émettre une certaine réserve face à cette observation puisqu'il a été démontré plus tôt que les étudiantes et les étudiants montréalais voulant vivre une expérience internationale choisissent en majorité la France comme lieu d'études. Toutefois, il faudrait reconnaître cette compétence comme incontournable au 21<sup>e</sup> siècle, et donc encourager la mobilité vers d'autres pays que la France.

<sup>27</sup> Cet avis n'inclut pas les données sur les courts séjours d'études effectués par la population étudiante montréalaise dans les provinces canadiennes. Même si, pour les étudiantes et étudiants francophones, le dépaysement peut être plus grand qu'en France, et que l'apprentissage d'une deuxième langue devient possible, la mobilité canadienne ne sera pas discutée dans le cadre de ce travail pour ne pas créer de confusion chez la lectrice ou le lecteur.

### 1.2.1 Au niveau collégial

Les principales données au niveau collégial proviennent d'une récente enquête publiée en 2005 par Cégep international sur les activités internationales des cégeps. L'enquête a été effectuée auprès de 42 cégeps québécois et de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ). Neuf des douze cégeps membres du Regroupement des collèges du Montréal métropolitain (RCMM) y ont participé<sup>28</sup>.

L'enquête permet de découvrir que 177 ententes avec 29 pays sont en vigueur dans les cégeps québécois. Près de 60 % de ces ententes ont été conclues avec la France (105 des 177 ententes), ce qui confère à ce pays le titre de partenaire principal des cégeps. Viennent ensuite la Belgique (10 ententes), le Mexique (8 ententes) et les États-Unis (7 ententes). D'une manière générale, 37 % des cégeps interrogés avaient une politique internationale en 2005. Cette proportion était de 26 % en 2000.

La mobilité étudiante au niveau collégial se réalise principalement sous forme de stages à l'étranger, crédités pour la plupart. En 2005, ce sont 1 193 étudiantes et étudiants au total qui ont fait un séjour à l'étranger, dont 193 dans le cadre d'études collégiales ou universitaires, 826 lors d'un stage crédité et 174 lors d'un stage non crédité. Aussi, plusieurs programmes de formation professionnelle et technique offrent aux étudiantes et aux étudiants l'alternance travail-études (ATE), qui consiste à effectuer, au cours de la formation, des stages non crédités en entreprise. Ces stages ont lieu, pour la plupart, dans les entreprises montréalaises, mais peuvent aussi prendre la forme de stages de travail à l'international au sein d'entreprises mexicaines ou françaises particulièrement. Il s'agit là d'une avenue d'échange international prometteuse.

L'évolution de la mobilité dans les cégeps est importante, alors qu'au total 179 étudiants et étudiantes avaient réalisé des activités internationales en 2000, contre 1 193 en 2005. Ce sont principalement les stages crédités qui ont acquis une grande popularité au cours des cinq dernières années. Néanmoins, comme le souligne Cégep international, « à peine un cégepien sur 147 a la possibilité de réaliser un stage à l'étranger, [soit] moins de 1 % des 147 000 étudiants inscrits dans les cégeps<sup>29</sup> ».

**TABEAU 1. Mobilité internationale des étudiantes et des étudiants des cégeps québécois selon une enquête de Cégep international<sup>30</sup>**

| Études |      | Stages   |      |              |      | Totaux |      |
|--------|------|----------|------|--------------|------|--------|------|
|        |      | Crédités |      | Non-crédités |      |        |      |
| 2005   | 2000 | 2005     | 2000 | 2005         | 2000 | 2005   | 2000 |
| 193    | 27   | 826      | 41   | 174          | 111  | 1 193  | 179  |

« Une nette volonté d'être plus actif et d'offrir plus d'occasions de mobilité étudiante est affirmée par 93 % des répondants »<sup>31</sup>, confirme l'enquête de Cégep International par

<sup>28</sup> Les 9 cégeps montréalais participants étaient : Ahuntsic, André-Laurendeau, Dawson, Gérard-Godin, John-Abbott, Maisonneuve, Marie-Victorin, Saint-Laurent et Vanier.

<sup>29</sup> Cégep international, « Profil international des cégeps », 2005, p.28, [En ligne]  
[http://www.cegepinternational.qc.ca/fichiers/Profil\\_international\\_des\\_cegeps%20\\_2005.pdf](http://www.cegepinternational.qc.ca/fichiers/Profil_international_des_cegeps%20_2005.pdf)

<sup>30</sup> *Ibid.*, p.17

<sup>31</sup> *Ibid.*, p.15.

rapport à la volonté des cégeps d'accroître la mobilité de leurs étudiantes et étudiants. Leurs stratégies sont diverses : « Parmi les moyens adoptés pour y arriver, on retrouve plusieurs stratégies de communication à l'interne comme à l'externe. Un cégep mentionne, entre autres, la création d'un guichet unique qui faciliterait la préparation et la logistique des stages à l'étranger, alors qu'un autre dit faire l'élaboration d'une brochure de promotion à l'interne. Plusieurs collèges disent vouloir mieux appuyer et encadrer les départements et les professeurs dans leurs initiatives. D'autres cégeps mentionnent un appui financier, que ce soit par la recherche de bourses pour les étudiants ou de financement pour les projets de mobilité.<sup>32</sup> »

À cette dernière demande, d'ailleurs, le gouvernement du Québec a déjà en partie répondu. En février 2007, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport annonçait la création d'un programme de bourse pour les étudiantes et les étudiants québécois du réseau collégial. Le problème soulevé par les établissements est que l'enveloppe de 100 000 \$ par an associée au programme pour l'ensemble des collèges québécois ne constitue pas une somme suffisante pour valoriser pleinement la mobilité internationale. Selon eux, une bonification du montant alloué demeure nécessaire pour répondre à leurs besoins réels. Cégep international travaille aussi à augmenter le financement offert par le gouvernement aux établissements pour les stages crédités à l'étranger d'une durée de six semaines et plus. Malheureusement, le programme Alternance travail-études (ATE), qui n'est pas considéré comme un stage crédité par le gouvernement, est exclu du financement normalement accordé à la mobilité. Cette particularité nuit au développement et à la promotion de ce programme, ici comme à l'étranger.

### **1.2.2 Au niveau universitaire**

Les moyens de favoriser la mobilité des étudiantes et étudiants montréalais sont plus structurés dans le milieu universitaire que dans le milieu collégial. Et pour cause, les établissements universitaires montréalais jouissent d'une plus longue tradition d'ouverture internationale.

La population étudiante des établissements universitaires montréalais bénéficie donc de certaines opportunités pour vivre un séjour d'études à l'étranger. Il existe plusieurs ententes de mobilité telles que les ententes bilatérales ou multilatérales avec des établissements à l'étranger et les programmes d'échanges de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ). Quelques étudiantes et étudiants, quant à eux, choisissent de participer à d'autres programmes d'échange ou d'organiser leur séjour à l'extérieur du pays en effectuant eux-mêmes les démarches administratives auprès de l'université à l'étranger. Comme levier financier, l'ensemble des personnes intéressées par une expérience internationale a recours au PBCSE<sup>33</sup> ou à d'autres programmes de bourses d'excellence ou de mobilité tels que les bourses des conseils subventionnaires québécois et le programme pour la poursuite d'études universitaires en France. Notons également que le

---

<sup>32</sup> *Idem*

<sup>33</sup> Le Programme de bourses pour les courts séjours d'études à l'étranger offre aux étudiantes et aux étudiants boursiers un montant variant entre 750 \$ et 1000 \$ par mois pour suivre une partie de leur formation à l'extérieur du Québec. Pour être admissible, la personne doit notamment être inscrite à temps plein dans un programme de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat, doit avoir effectué une partie de ses études, être résidente du Québec et avoir maintenu une moyenne cumulative supérieure au seuil fixé par les départements ou facultés. La même personne peut effectuer, au maximum, deux séjours d'un minimum de deux mois pour un total de huit mois.

programme d'aide financière du gouvernement québécois permet aux étudiantes et aux étudiants québécois en programmes d'échange qui reçoivent des prêts et bourses, de conserver ce soutien financier pendant la durée de leur participation aux programmes d'échange.

À la session d'automne 2004, 1 319 étudiantes et étudiants inscrits dans une université québécoise ont réalisé un court séjour d'études à l'extérieur du Québec<sup>34</sup>.

Parmi ces 1 319 étudiantes et étudiants, 60 % ont réalisé leur court séjour d'études dans le cadre d'un protocole d'échange, soit 777 étudiantes et étudiants<sup>35</sup>. En explorant les sites Internet des établissements universitaires montréalais, il est possible de recenser près de 800 protocoles d'échange différents entre un établissement universitaire d'ici et un établissement à l'étranger. La mise en place de protocoles d'échange ou d'entente revêt une importance capitale pour le développement d'une coopération entre établissements dans les domaines de l'enseignement et de la recherche. Toutefois, le nombre élevé de protocoles d'échange en vigueur génèrent peu d'envois d'étudiantes et d'étudiants. Les établissements sont aux prises avec des protocoles gérés trop souvent à la pièce. L'élaboration d'une vision d'ensemble ou d'objectifs de qualité liés à la création de protocoles d'échange serait souhaitable.

À l'automne 2004, 333 étudiantes et étudiants québécois, soit 25 %, ont participé aux programmes d'échanges étudiants de la CRÉPUQ<sup>36</sup>. Ces programmes permettent à des membres de la population étudiante inscrits à temps plein dans un établissement universitaire québécois (établissement d'attache) de poursuivre une partie de leurs études dans un établissement universitaire à l'extérieur du Canada (établissement d'accueil). Inversement, ces programmes permettent à celles et à ceux qui sont inscrits dans un établissement à l'étranger de séjourner dans une université québécoise. Ce sont plus de 500 établissements ou regroupements d'établissements d'une vingtaine de pays qui participent à ces programmes.<sup>37</sup>

La CRÉPUQ n'offre pas de soutien financier aux étudiantes et aux étudiants dans le cadre de ses programmes d'échanges et ne verse aucun montant relatif aux frais de transport international ou de séjour.

Il est pertinent de mentionner que 12 % des étudiantes et des étudiants participants ont effectué une période de mobilité « sans entente ». Ce pourcentage s'expliquerait par le fait que malgré les nombreuses ententes signées par les établissements, celles-ci sont souvent très spécifiques ou ne couvrent pas l'ensemble des programmes d'études ou des régions du globe. Il va sans dire qu'une démarche de mobilité sans entente est beaucoup plus longue et complexe à organiser.

De ces 1 319 personnes mobiles à l'automne 2004, 1 083 étaient bénéficiaires d'une bourse du PBCSE, ce qui représente 80 % des étudiants mobiles sur le plan international à l'automne 2004.

---

<sup>34</sup> Les données de cette section ont été obtenues directement auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

<sup>35</sup> Données non publiées du MELS.

<sup>36</sup> Données non publiées du MELS.

<sup>37</sup> Donnée obtenue de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (2005).

## LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DE LA POPULATION ÉTUDIANTE MONTRÉLAISE

Depuis la mise en place de ce programme, le nombre d'étudiantes et d'étudiants boursiers a augmenté considérablement. Par exemple, dans la période de 2000 à 2005, l'Université de Montréal a connu une augmentation de 146 % et l'UQAM, de 117 %<sup>38</sup>. En revanche, l'intérêt grandissant pour les projets de mobilité internationale a été freiné par le manque de fonds. Ainsi, pour l'année 2004-2005, un nombre record de candidatures ont été déposées dans plusieurs établissements universitaires montréalais, mais l'enveloppe budgétaire du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) n'a pas suffi à combler la demande<sup>39</sup>.

Il n'est pas facile de déterminer le nombre d'étudiantes et d'étudiants mobiles (au sens où nous en avons convenu) au cours d'une année. En effet, aucun organisme ne s'est donné le mandat d'établir une compilation uniforme pour l'ensemble des étudiantes et étudiants mobiles, et les institutions qui tiennent une comptabilité le font en fonction des critères et d'une méthode qui peuvent varier d'une organisation à l'autre.

Ainsi, selon les données de la CREPUQ, le nombre d'étudiantes et d'étudiants universitaires qui ont participé à ses programmes et complété une session d'études ou plus à l'étranger au cours de l'année 2004 s'établit à 563. De son côté, le MELS compile le nombre d'entre eux inscrits à différents programmes de séjour, dont ceux de la CREPUQ par session, le même séjour pouvant couvrir plus d'une session. Les données pour 2004 sont rapportées au tableau 2.

**TABEAU 2 : La population étudiante universitaire en mobilité internationale, par session, année 2004-2005<sup>40</sup>**

|                                        | Étudiantes et étudiants recevant une bourse du PBCSE |              |            | Étudiantes et étudiants ne recevant pas de bourse du PBCSE |            |           | TOTAL <sup>41</sup> |              |            |               |
|----------------------------------------|------------------------------------------------------|--------------|------------|------------------------------------------------------------|------------|-----------|---------------------|--------------|------------|---------------|
|                                        | Aut.                                                 | Hiver        | Été        | Aut.                                                       | Hiver      | Été       | Aut.                | Hiver        | Été        | Total (année) |
| Programmes CRÉPUQ                      | 281                                                  | 326          | 8          | 52                                                         | 50         | -         | 333                 | 376          | 8          | 717           |
| Entente interuniversitaire avec parité | 376                                                  | 524          | 125        | 125                                                        | 161        | 18        | 501                 | 685          | 143        | 1 329         |
| Entente interuniversitaire sans parité | 256                                                  | 397          | 150        | 20                                                         | 32         | 21        | 276                 | 429          | 171        | 876           |
| Cotutelle de thèse                     | 2                                                    | 6            | 1          | 39                                                         | 38         | 35        | 41                  | 44           | 36         | 121           |
| Sans entente                           | 168                                                  | 161          | 143        | -                                                          | -          | -         | 168                 | 161          | 143        | 472           |
| <b>Total</b>                           | <b>1 083</b>                                         | <b>1 414</b> | <b>427</b> | <b>236</b>                                                 | <b>281</b> | <b>74</b> | <b>1 319</b>        | <b>1 695</b> | <b>501</b> | <b>3 515</b>  |

Selon ces données, la population étudiante inscrite à des programmes de la CREPUQ est de 717. On observe un écart de +21%, entre les données du MELS et celles de la CREPUQ pour une même

<sup>38</sup> Isabelle Poupart, « La mobilité internationale des étudiants universitaires : des facteurs d'influence à sa gestion. Le cas de l'UQAM de 1993/94 à 2003/04 », Mémoire, Montréal : Université du Québec à Montréal, octobre 2006, p.179

<sup>39</sup> *Ibid*, p.32

<sup>40</sup> Données non publiées du MELS.

<sup>41</sup> Le total des étudiantes et étudiants aux sessions d'automne, d'hiver et d'été ne représente pas le nombre d'étudiantes et d'étudiants en mobilité pour l'année 2004-2005, puisque la même personne pourrait réaliser un séjour d'études à l'extérieur pour plus d'une session et serait alors comptabilisée à chacune de celles-ci.

population et une même période. Cet écart s'explique par les cas où le séjour international chevauche deux sessions.

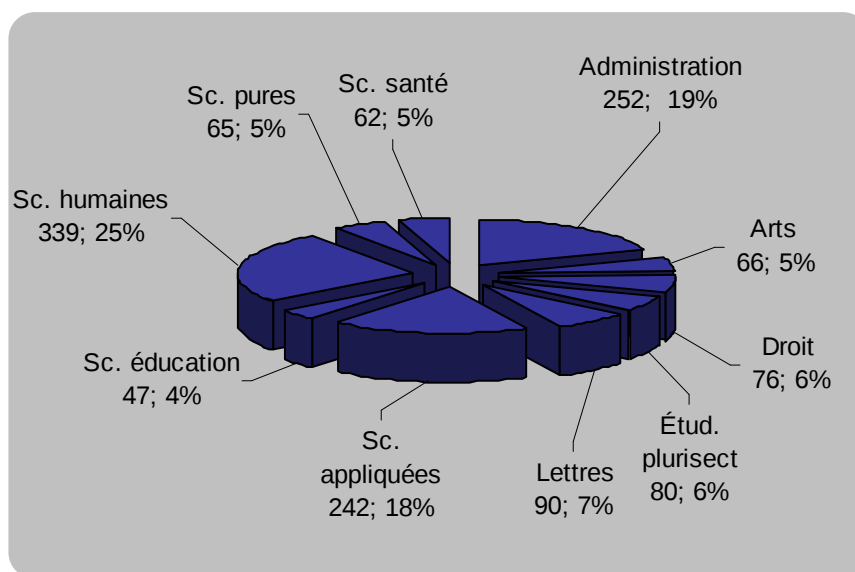
En posant l'hypothèse que le comportement des étudiantes et étudiants inscrits aux programmes de la CREPUQ n'est pas significativement différent de celui des étudiantes et étudiants inscrits à d'autres programmes, on peut estimer la population mobile pour l'ensemble des programmes de séjour d'études à l'étranger en pondérant les données globales du MELS par un facteur de chevauchement. La population étudiante universitaire en mobilité internationale peut donc être estimée à 2 762 pour l'ensemble du Québec, soit 1,7% de la population étudiante universitaire inscrite à temps complet.

Dans un avis de novembre 2005, le Conseil supérieur de l'éducation mentionnait la difficulté de déterminer avec précision le nombre d'étudiantes et d'étudiants qui incluent un séjour d'études à l'étranger dans leur curriculum. Selon les opinions recueillis auprès des gestionnaires universitaires dans le cadre de cet avis, la proportion varierait de 1 % à 10 %.

Les données présentées ici tendent à démontrer que la mobilité de la population étudiante des établissements universitaires québécois s'approche de celle des établissements canadiens, estimée à 2,2 % en 2006.

La figure 1 présente les domaines d'études de la population étudiante mobile à l'automne 2004. Il est intéressant de constater que les trois domaines les plus représentés, soit les sciences humaines, l'administration et les sciences appliquées, renvoient à des disciplines très variées.

FIGURE 1 : Domaines d'études des étudiants et des étudiantes mobiles à l'automne 2004, nombre d'inscriptions et pourcentage<sup>42</sup>



Source : MELS

La France représentait le pays le plus fréquenté durant l'automne 2004, puisque plus du tiers des étudiantes et étudiants universitaires avait choisi cette destination (soit près de 500 personnes). Les autres destinations privilégiées étaient, dans l'ordre : les États-Unis, la Belgique, l'Espagne et le Mexique. Ces destinations accueillaient chacune moins de 75 étudiantes et étudiants québécois.

Le tableau 3 présente la mobilité de la population étudiante québécoise selon l'établissement d'attache des personnes. Il permet de constater que 63 % d'entre elles en séjour d'études à l'extérieur du Québec provenaient des établissements montréalais à l'automne 2004. L'Université de Montréal est l'établissement d'enseignement supérieur montréalais dont le plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants réalise un séjour d'études à l'extérieur; elle est suivie de l'Université McGill et de l'Université du Québec à Montréal. Par ailleurs, si nous examinons les données en tenant compte de la population étudiante globale de chaque établissement, il faut souligner les résultats intéressants de l'École Polytechnique et des HEC en matière de mobilité étudiante<sup>43</sup>. En proportion, leur population étudiante participe en effet davantage à des courts séjours d'études à l'étranger que celle des autres établissements universitaires.

Enfin, l'analyse des données sur la mobilité internationale doit tenir compte de la grande diversité des établissements d'enseignement et du profil de leur population étudiante.

<sup>42</sup> Données non publiées du MELS.

<sup>43</sup> La Télé-université (TÉLUQ) présente aussi des résultats intéressants, mais les conditions d'études ne sont pas comparables à celles des autres établissements (formation à distance, horaire flexible etc.).

**LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DE LA POPULATION ÉTUDIANTE  
MONTRÉLAISE**

**TABLEAU 3 : Étudiantes et étudiants en mobilité internationale selon l'établissement et la participation au PBCSE, automne 2004<sup>44</sup>**

|                                                    | Étudiantes et étudiants recevant une bourse dans le cadre du PBCSE | Étudiantes et étudiants ne recevant pas de bourse dans le cadre du PBCSE | Total | Total de la population étudiante à temps plein | Ratio par 1 000 personnes |
|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|-------|------------------------------------------------|---------------------------|
| Université de Montréal                             | 239                                                                | 26                                                                       | 265   | 27 106                                         | 9,8                       |
| Université McGill                                  | 78                                                                 | 79                                                                       | 157   | 24 673                                         | 6,4                       |
| Université du Québec à Montréal                    | 99                                                                 | 26                                                                       | 125   | 21 962                                         | 5,7                       |
| HEC Montréal                                       | 80                                                                 | 10                                                                       | 90    | 5 856                                          | 15,4                      |
| Université Concordia                               | 61                                                                 | 18                                                                       | 79    | 18 846                                         | 4,2                       |
| École Polytechnique                                | 51                                                                 | 21                                                                       | 72    | 4 273                                          | 16,8                      |
| École de technologie supérieure                    | 24                                                                 | 1                                                                        | 25    | 2 792                                          | 8,9                       |
| Télé-université (TÉLUQ)                            | -                                                                  | 21                                                                       | 21    | 409                                            | 51,3                      |
| Totaux établissements universitaires montréalais   | 632                                                                | 202                                                                      | 834   | 105 917                                        | 7,9                       |
| Totaux établissements universitaires hors Montréal | 451                                                                | 34                                                                       | 485   | 56 395                                         | 8,6                       |
| Totaux Québec                                      | 1 083                                                              | 236                                                                      | 1 319 | 162 312                                        | 8,1                       |

Avant de proposer des recommandations pour améliorer la mobilité étudiante montréalaise, il importe d'abord d'identifier les principaux obstacles qui minent la participation de la clientèle étudiante à de courts séjours d'études à l'étranger et qui freinent la volonté des établissements d'y contribuer.

<sup>44</sup> Données non publiées du MELS.

## 1.3 Les principales difficultés vécues par la population étudiante et par les établissements d'enseignement

Évaluer l'étendue des obstacles à la mobilité étudiante n'est pas chose facile. Parfois, les barrières ne sont pas clairement identifiables. Malgré tout, quelques enquêtes<sup>45</sup> ont servi à repérer les enjeux susceptibles d'entraver la poursuite des activités internationales de la population étudiante et des établissements d'enseignement.

### 1.3.1 Les difficultés du point de vue de la population étudiante

Pour la population étudiante, les barrières à la mobilité internationale sont de multiples natures : financière, administrative, ou encore personnelle ou liée au travail.

#### Les barrières financières

Les enquêtes<sup>46</sup> menées sur la mobilité internationale de la population montréalaise ou québécoise ont montré que la contrainte financière constituait le premier frein à la mobilité étudiante.

##### → Une situation financière inadéquate

D'après les données recueillies lors de l'enquête<sup>47</sup> menée en 2006 auprès des personnes diplômées de l'UQAM ayant posé leur candidature pour effectuer un court séjour d'études à l'extérieur du pays, la principale raison expliquant la non-participation à ce séjour serait la contrainte financière. De plus, 50 % des répondantes et répondants ayant effectué un court séjour d'études à l'étranger jugeaient également leur situation financière inadéquate. Dans l'ensemble des personnes sondées, l'aspect financier est donc perçu comme une barrière qui, sans être insurmontable, peut tout de même les dissuader de s'engager dans une aventure internationale.

##### → Un faible accès aux bourses à la mobilité

Dans son avis sur l'internationalisation paru en 2005, le Conseil supérieur de l'éducation rapporte que les étudiantes et les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle ont peu accès aux bourses à la mobilité, et que l'endettement tout particulièrement dissuaderait les personnes aux cycles supérieurs de vivre une expérience internationale<sup>48</sup>. Il s'avère que certaines modalités restrictives liées à l'attribution des bourses à la mobilité excluent du processus bon nombre d'étudiantes et d'étudiants<sup>49</sup>. En effet, le programme de bourses du gouvernement du Québec reposerait sur des règles qui sont jugées trop strictes, notamment à l'égard des stages de recherche non-crédités qui sont souvent nécessaires aux étudiantes et étudiants des cycles

<sup>45</sup> L'étude du Prairie Research Associates, effectuée pour le compte du Bureau canadien de l'éducation internationale en 2004, l'enquête menée par Denis Monière et Antoine Khater en 2004 pour le Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise (CCIFQ), l'étude réalisée par Mathieu Albert, Pierre Doray et Julie Sarrault en 2000 pour cet organisme, et l'enquête menée par Isabelle Poupart dans le cadre d'un mémoire de maîtrise sur la mobilité internationale de la population étudiante de l'UQAM.

<sup>46</sup> Fait référence aux mêmes enquêtes citées plus haut.

<sup>47</sup> Isabelle Poupart, *loc. cit.*, p.120-121

<sup>48</sup> Conseil supérieur de l'éducation, «L'internationalisation: nourrir le dynamisme des universités québécoises», version abrégée, novembre 2005, p.13 (disponible en ligne) <http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/01/mono/2005/12/831754.pdf>

<sup>49</sup> Conseil supérieur de l'éducation, *loc. cit.*, p.53

supérieurs. De plus, la difficulté de faire reconnaître auprès du MELS les acquis de sa formation à l'étranger force la population étudiante à rembourser, en partie ou en totalité, le montant de sa bourse. Le Conseil supérieur de l'éducation affirme que malgré l'apport significatif du PBCSE à la mobilité étudiante, certaines modalités d'application du programme devraient être révisées afin de tenir compte de ces réalités<sup>50</sup>.

→ *Des montants mensuels insuffisants*

Une fois à l'étranger, les étudiantes et étudiants boursiers ont besoin de montants mensuels suffisants pour payer, entre autres, les frais de logement, de transport ou de visa.<sup>51</sup> Il s'avère que les montants prévus dans le cadre du PBCSE n'ont pas été revus à la hausse depuis 2001, alors que l'adhésion de plusieurs pays d'Europe à l'Union européenne depuis 2003 a fait augmenter considérablement le coût de la vie dans ces régions du monde<sup>52</sup>. Qui plus est, le PBCSE ne tient pas compte des coûts associés à un séjour à l'étranger avant le départ, comme le billet d'avion et les assurances.

→ *Un soutien financier inadéquat au collégial*

En ce qui a trait au milieu collégial, il existe, à l'heure actuelle, peu de soutien financier offert aux étudiantes et étudiants des cégeps. Leur principale source de financement demeure l'autofinancement.

Néanmoins, avec l'annonce du nouveau programme de bourses à la mobilité s'adressant à la clientèle collégiale, les étudiantes et étudiants disposent désormais d'un autre type de financement pour appuyer leur démarche de mobilité. L'accroissement des périodes de mobilité au collégial dépendra cependant du montant associé à l'enveloppe budgétaire du programme, qui est présentement de 100 000 \$, mais qui devra être ajustée aux besoins réels.

### **Les barrières administratives**

Malgré les initiatives lancées par les établissements qui cherchent à stimuler la mobilité étudiante, les possibilités d'échange à l'étranger demeurent peu connues de la population étudiante. Par ailleurs, le parcours de celles et de ceux qui veulent vivre une expérience internationale représente parfois un véritable chemin de croix.

→ *La non-connaissance des possibilités de courts séjours d'études à l'étranger*

Aussi surprenant que cela puisse paraître, une des principales raisons données par les répondantes et les répondants diplômés de l'UQAM pour expliquer leur non-participation à un court séjour d'études à l'étranger est le manque d'information. En effet, la majorité d'entre eux n'en connaissait pas l'existence. Pourtant, 72 % de ces personnes diplômées auraient souhaité poursuivre une partie de leurs études à l'étranger s'ils avaient su que c'était possible<sup>53</sup>.

---

<sup>50</sup> Conseil supérieur de l'éducation, *loc. cit.*, version abrégée, p.13

<sup>51</sup> *Idem*

<sup>52</sup> *Idem*

<sup>53</sup> Isabelle Poupart, *loc. cit.*, p.119

→ *La difficile intégration des périodes de mobilité dans les études*

La difficulté d'intégrer une expérience internationale à son parcours collégial ou universitaire est notamment liée au fait que la plupart des établissements n'ont pas encore associé de périodes de mobilité créditées à leurs programmes d'études. De plus, la majorité des formations universitaires de premier cycle est de courte durée (3 ans), à la différence du système d'éducation américain qui compte 4 années d'études pour la même formation. Certains programmes ont des exigences bien précises liées aux ordres professionnels qui rendent difficile la participation à un séjour à l'étranger en cours d'année. L'étudiante ou l'étudiant intéressé à vivre une expérience internationale doit s'organiser rapidement, dès la première année d'études. Le défi est d'autant plus grand qu'un projet de cette envergure représente une démarche de longue haleine.

→ *Le processus long et complexe d'une démarche de mobilité*

La démarche que doit entreprendre une étudiante ou un étudiant pour partir à l'étranger reste encore très ardue. D'ailleurs, chez les répondantes et les répondants diplômés de l'UQAM ayant assisté à un atelier d'information sur les possibilités d'échanges internationaux, plusieurs ont relevé la longueur et la complexité du processus comme un des principaux freins à la réalisation d'un séjour<sup>54</sup>. En effet, les personnes intéressées à poursuivre une partie de leurs études à l'étranger doivent, la plupart du temps, organiser elles-mêmes leur parcours en cherchant les équivalences de cours et en établissant les liens avec l'université d'accueil.

→ *L'enjeu de la reconnaissance des crédits*

En raison de la grande diversité des systèmes d'enseignement à travers le monde, la recherche d'équivalences de cours peut rapidement devenir un casse-tête. L'obtention d'un relevé officiel provenant de l'université d'accueil attestant les cours suivis et les crédits obtenus n'est pas gagnée d'avance. À leur retour, certaines personnes ont même été forcées de rembourser, en totalité ou en partie, leur bourse à la mobilité sous prétexte que les crédits obtenus à l'étranger n'avaient pas été reconnus par l'université d'attache à Montréal<sup>55</sup>.

→ *Le manque d'encadrement et de suivi*

Plusieurs personnes font face à un manque d'encadrement avant leur départ et à un manque de suivi au retour. La majorité des établissements d'enseignement est convaincue de la valeur ajoutée d'une expérience internationale en cours d'études. Afin de maximiser cette valeur, il faudrait mieux encadrer les étudiantes et les étudiants, et leur offrir un service d'appui qui se chargerait d'établir des équivalences de cours et d'organiser des séances de préparation avant leur départ, tels des ateliers de langue, nécessaires à un séjour dans une région du monde où les repères habituels sont absents. Parfois, celles et ceux qui réussissent malgré tout à tirer profit de leur séjour dans un autre pays font face, au retour, à un manque de suivi ou de considération de l'expérience vécue. L'organisation d'un atelier de retour ou la

---

<sup>54</sup> *Ibid.*, p.121

<sup>55</sup> Conseil supérieur de l'éducation, *loc. cit.*, p.53

création d'un groupe de discussion leur permettrait d'échanger à propos de leur séjour et de se préparer à la mobilité professionnelle.

### **Les contraintes de nature personnelle et liées à l'emploi du temps**

Choisir de faire un séjour d'études à l'étranger nécessite d'organiser son emploi du temps et sa vie personnelle en conséquence. La difficulté de concilier les responsabilités liées au travail, aux études et parfois, à la vie familiale, peuvent en dissuader plusieurs de tenter l'expérience.

Selon une publication canadienne du Centre de recherches sur le développement international (CRDI) parue en 2001 :

« Le contexte économique auquel seront confrontés les étudiants du début du 21<sup>e</sup> siècle, pour la plupart plus âgés, de sexe féminin et travaillant au moins à temps partiel, complique le type d'apprentissage par l'expérience offerte par les programmes d'échange. Les préoccupations pressantes de nombre d'étudiants resteront les frais de scolarité, le coût de la vie et, pour certains (hommes et femmes), les responsabilités familiales ».<sup>56</sup>

L'enquête menée auprès des personnes diplômées de l'UQAM confirme cette réalité. De celles et de ceux qui n'ont jamais participé à une expérience de mobilité, les responsabilités liées au travail constituaient le troisième frein en importance. Selon cette enquête, les répondantes et répondants ont affirmé travailler plus de 26 heures par semaine pendant leurs études<sup>57</sup>, ce qui compliquait l'ajout d'une période de mobilité dans leur parcours universitaire.

### **1.3.2 Les difficultés rencontrées par les établissements d'enseignement**

Au cours des dernières années, les établissements d'enseignement supérieur ont démontré une volonté tangible d'accroître la mobilité étudiante en en faisant un axe privilégié de leur plan stratégique d'internationalisation. Il reste que, dans le contexte actuel marqué entre autres par l'urgence de revoir les structures traditionnelles des programmes d'études et par la recherche constante de financement, les établissements connaissent des difficultés lorsqu'il s'agit d'accroître et de faciliter la mobilité internationale de leur population étudiante.

#### **Les facteurs financiers**

Jusqu'à tout récemment, le principal obstacle des établissements d'enseignement universitaires était le financement accordé pour assurer la mobilité étudiante. Toutefois, depuis l'entrée en vigueur des nouvelles règles budgétaires 2007-2008 du MELS, les difficultés liées au financement de la mobilité se sont amenuisées.

<sup>56</sup> Sheryl Bond et Jacquelyn Thayer Scott, «De l'acceptation réticente à l'accueil modéré: l'internationalisation de l'enseignement universitaire de premier cycle», CRDI [en ligne] [http://www.idrc.ca/fr/ev-68994-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.ca/fr/ev-68994-201-1-DO_TOPIC.html) (page consultée le 9 août 2007)

<sup>57</sup> Isabelle Poupart, *loc. cit.*, p.120

Dans le cas des collèges, la recherche de financement demeure toujours une préoccupation très importante et des démarches ont été entamées par Cégep international auprès du gouvernement pour l'obtention d'un financement adéquat des séjours d'études ou des périodes de travail à l'étranger effectués pas les étudiantes et étudiants des collèges.

→ *Le financement de la mobilité dans le milieu universitaire*

Les règles budgétaires adoptées par le gouvernement du Québec concernant le financement de la mobilité pour les établissements d'enseignement universitaires vise à atteindre l'équilibre entre le nombre d'étudiantes et d'étudiants québécois envoyés en échange à l'étranger et le nombre de celles et de ceux d'un autre pays en situation d'échange au Québec. C'est ce que le gouvernement appelle le financement selon la parité. Ce type de financement tient compte uniquement des étudiantes et des étudiants résidents du Québec en programmes d'échange à l'étranger. Ainsi, pour les personnes venant de l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange au Québec, les établissements n'obtiennent aucun financement. Or, le Québec reçoit deux fois plus d'étudiantes et d'étudiants en programme d'échange qu'il n'en envoie ailleurs, ce qui crée un déséquilibre dans le financement des établissements.

Jusqu'à tout récemment, le gouvernement finançait l'excédent de la parité à 50 % afin de compenser ce déséquilibre. Dans le cadre de ses nouvelles règles budgétaires 2007-2008, le gouvernement, à la suggestion de la CRÉPUQ, prévoit transposer son aide compensatoire servant à financer l'excédent de la parité dans un nouveau volet de bourse, d'encadrement et de promotion de la mobilité étudiante afin de multiplier le nombre d'étudiantes et d'étudiants québécois en situation d'échange à l'étranger. Ce nouveau volet, dont l'enveloppe s'élèvera à 5 millions de dollars en 2008-2009, s'ajoute à l'actuel Programme de bourses pour les courts séjours d'études universitaires (PBCSE) à l'extérieur du Québec pour la population étudiante québécoise (un montant de 10 millions de dollars).

→ *Le financement de la mobilité dans les collèges*

Cégep international est l'organisme qui agit comme principal interlocuteur du gouvernement du Québec en matière de financement de la mobilité étudiante pour l'ensemble des collèges du Québec. L'organisme soutient que la mobilité étudiante au niveau collégial repose, la plupart du temps, sur des activités internationales ponctuelles pour lesquelles il est difficile d'obtenir un financement récurrent. Les principales sources de financement proviennent de fondations ou de profits générés par des projets de coopération. Étant donné que les montants amassés par les établissements fluctuent d'une année à l'autre, ce genre de financement ne permet pas la mise en place de pratiques institutionnelles durables en matière de mobilité étudiante. C'est pourquoi Cégep international travaille actuellement à mettre en place le programme de bourse (100 000 \$) annoncé en février 2007 par le gouvernement et à obtenir une bonification de ce financement pour les stages de six semaines et plus crédités à l'étranger. Malheureusement, le programme Alternance travail-études (ATE), qui n'est pas crédité par le gouvernement, est exclu du financement.

### Les facteurs administratifs

La plupart des établissements ont choisi de confier le dossier de la mobilité étudiante à un service ou à un bureau responsable des affaires internationales à l'interne<sup>58</sup>. Malgré une volonté de mieux gérer la mobilité, il reste que les stratégies de mise en œuvre et de promotion des séjours d'études à l'étranger ne sont pas toujours bien articulées.

#### → *L'enjeu de la gestion de la mobilité*

Comme le mentionne l'Association des établissements universitaires et collèges du Canada (AUCC), la nature des structures organisationnelles d'un établissement peut facilement constituer un obstacle à l'accroissement de la mobilité<sup>59</sup>. Cette constatation est d'autant plus vraie quand les structures administratives chargées de gérer les périodes de mobilité dans les collèges et les établissements universitaires se développent de manière spontanée, sans qu'elles soient comprises dans un organigramme précis. Justement, le mémoire sur la mobilité internationale à l'UQAM<sup>60</sup> lui recommande de créer un guichet unique qui servirait de centre d'information que l'on consulterait pour tout ce qui a trait à une démarche de mobilité internationale. La mobilité étudiante bénéficierait ainsi d'une vitrine exclusive et essentielle à la promotion et à la multiplication des échanges.

#### → *Le défi de l'internationalisation des curriculums*

Les établissements d'enseignement font face à un défi majeur : revoir leurs méthodes d'enseignement traditionnelles. Dans le milieu universitaire, la démarche d'internationalisation entamée par les établissements doit servir à revoir la structure des programmes existants avec, comme objectifs, de mieux préparer la population étudiante à œuvrer sur la scène internationale, et d'établir des équivalences avec les curriculums d'établissements à l'étranger. Cette mouvance est très présente dans l'espace européen de l'enseignement supérieur. En 1998, des ministres européens de l'éducation ont mis de l'avant le processus de Bologne<sup>61</sup>, importante démarche par laquelle est entreprise une série d'actions et de conventions visant à construire un système européen de l'enseignement supérieur d'ici 2010. En ce moment, le processus de Bologne regroupe une quarantaine de pays d'Europe et son influence se fait sentir jusqu'en Amérique du Nord. Les établissements montréalais devront donc suivre la mouvance et ouvrir un espace de travail à grande échelle pour internationaliser leurs programmes par cycles d'études. Toutefois, la transformation des programmes d'études demeure un exercice de longue haleine, car il est freiné par les contraintes budgétaires ou les résistances au changement au sein même des établissements.

---

<sup>58</sup> AUCC, « De l'intention à la réalité : une analyse des stratégies d'internationalisation des universités canadiennes », avril 2001, p.7

<sup>59</sup> *Idem*

<sup>60</sup> Isabelle Poupart, loc. cit., p.180

<sup>61</sup> Le processus de Bologne fut lancé au lendemain de la convention de Bologne rédigée par les ministres de l'Éducation de la France, de l'Allemagne, de l'Italie et du Royaume Uni en décembre 1998. Le processus se décline sous la forme de projets, d'activités, de déclarations et de conventions qui s'étendent jusqu'en 2010 et dont l'objectif est de construire un système européen d'enseignement supérieur. La manière d'y arriver n'est pas de regrouper l'ensemble des systèmes nationaux diversifiés en un seul système universitaire, mais bien de mettre en place un cadre commun.

→ *La préoccupation de la qualité des échanges et des ententes de mobilité*

L'objectif visant à multiplier les périodes de mobilité étudiante ne doit pas s'opérer au détriment de la qualité des échanges et des collaborations internationales auxquelles prennent part les établissements. Il s'agit là d'une préoccupation largement exprimée au sein de l'enseignement supérieur montréalais. Les établissements devront établir leurs propres objectifs associés à la mobilité et aux ententes internationales, et trouver les bons mécanismes permettant d'évaluer le degré d'atteinte de ceux-ci.

→ *Les barrières administratives du milieu collégial*

Une des difficultés majeures vécues par le milieu collégial en ce qui a trait à la mobilité internationale repose sur son modèle d'enseignement. En effet, le système collégial ne connaît pas d'égal à travers le monde. Cette spécificité rend plus difficiles les collaborations internationales avec les systèmes d'enseignement à l'étranger. De plus, la gestion des programmes revient au gouvernement du Québec, ce qui réduit la marge de manœuvre des collèges lorsqu'il s'agit de les modifier. Pour les étudiantes et les étudiants du milieu collégial qui souhaitent vivre une expérience internationale, les étapes sont nombreuses et les modalités de participation se négocient au cas par cas.

## 1.4 Des pratiques inspirantes

Même s'il reste plusieurs barrières à lever pour valoriser pleinement la mobilité internationale de la population étudiante montréalaise, il importe de mettre en évidence les initiatives témoignant d'une volonté d'innover dans les pratiques actuelles de l'enseignement supérieur. Notre intention est donc de poser un regard sur les projets à l'international ainsi que sur ceux d'ici.

### S'inspirer des réseaux européens

De plus en plus, les établissements d'enseignement et le gouvernement du Québec s'inspirent de réseaux comme ERASMUS<sup>62</sup>, qui a fêté son 20<sup>e</sup> anniversaire en 2007 et ERASMUS MUNDUS<sup>63</sup>, qui sont bien établis en territoire européen<sup>64</sup>. Ces réseaux amènent les établissements participants à tendre vers un cadre commun dans lequel les structures de programmes et les critères de qualification sont plus intelligibles, afin que les démarches de mobilité soient facilitées et plus nombreuses. Un tel réseau permet l'intégration d'autres dimensions de la mobilité étudiante, telles que la mobilité du personnel enseignant ou des travailleuses et travailleurs du savoir<sup>65</sup>.

Grâce à sa tradition longue de 20 ans, le réseau ERASMUS, à l'aide de son système d'évaluation bien structuré, est en mesure d'évaluer la qualité des ententes interétablissements conclues en son sein, ainsi que la valeur de ses échanges sur le plan pédagogique et professionnel. Par exemple, chaque

---

<sup>62</sup> Le réseau d'échange ERASMUS permet à la population étudiante européenne de 1<sup>er</sup> cycle de vivre une expérience internationale dans un autre établissement d'enseignement européen.

<sup>63</sup> ERASMUS MUNDUS est une extension du réseau ERASMUS et permet à la population étudiante de 2<sup>e</sup> cycle d'effectuer un séjour d'études dans un pays tiers.

<sup>64</sup> Programme européen, «ERASMUS» [en ligne] [http://ec.europa.eu/education/programmes/llp/erasmus/erasmus\\_en.html](http://ec.europa.eu/education/programmes/llp/erasmus/erasmus_en.html) (page consultée le 21 septembre 2007)

<sup>65</sup> Il s'agit des travailleuses et travailleurs de l'économie du savoir. Celle-ci est basée sur l'apport des connaissances et de la technologie pour garantir la prospérité économique.

établissement qui cherche à faire partie du réseau doit respecter la Charte universitaire ERASMUS, qui présente les principaux critères de qualité et les conditions à remplir pour organiser la mobilité. Ces critères s'appliquent tant aux nouveaux partenariats que lors du renouvellement de partenariats existants.

En Europe du Nord, d'autres projets nouveaux du même genre regroupent les pays scandinaves à l'intérieur d'un réseau d'échange appelé NORDPLUS. De plus, les pays scandinaves se sont dotés d'un réseau d'assurance-qualité<sup>66</sup>, NORDLYS, qui permet à un établissement de valider les connaissances acquises dans un autre établissement scandinave, et de reconnaître plus facilement les diplômes de chacun des établissements universitaires rattachés au réseau<sup>67</sup>.

Il existe d'autres réseaux internationaux d'échanges. Par exemple, Universitas 21<sup>68</sup> regroupe actuellement 20 établissements universitaires axés sur la recherche, qui proviennent en majorité de la Grande-Bretagne et de l'Australie, mais aussi de la Chine et du Canada. Parmi les établissements universitaires montréalais, seul McGill en fait partie.

### **Les réseaux panaméricains**

À l'échelle panaméricaine, quelques réseaux s'affairent à mettre en lien des acteurs du milieu de l'enseignement supérieur du Canada, des États-Unis et du Mexique. Parmi eux, nous retrouvons le Consortium pour la collaboration dans l'enseignement supérieur en Amérique du Nord (CONAHEC), dont le programme d'échanges étudiants s'étend jusqu'au Mexique. Le CONAHEC tenait justement son 11<sup>e</sup> colloque nord-américain sur l'enseignement supérieur à Québec du 25 au 27 avril 2007<sup>69</sup>. Un des objectifs de l'événement était d'élaborer des mécanismes servant à promouvoir l'assurance de la qualité et la reconnaissance mutuelle des cours et diplômes offerts dans les établissements universitaires rattachés au réseau<sup>70</sup>. Le CONAHEC n'offre aucune aide financière et, pour le moment, seuls le réseau des établissements universitaires du Québec (UQ) et Cégep international en sont membres.

### **Les initiatives d'ici**

Il y a cinq ans, plusieurs établissements, dont l'Université Laval, ont pris d'importantes mesures afin d'ouvrir leur mission et leurs programmes d'études sur le monde. L'intention de l'Université Laval était d'ajouter à la formation de base de l'ensemble des étudiantes et des étudiants une plus-value internationale, par la connaissance notamment de l'aspect international de la discipline étudiée ou du

<sup>66</sup> Processus d'évaluation établi par un établissement ou un programme utilisé pour déterminer si les normes de qualité établies par les établissements, les organisations professionnelles et le gouvernement sont respectées. Voir la définition de Jane Knight, «Assurance-qualité et reconnaissance des qualification dans l'enseignement post-secondaire: Canada», p.49 [en ligne] <http://213.253.134.43/oecd/pdfs/browseit/9604072E.PDF>

<sup>67</sup> Programme de coopération, «Nordplus» [en ligne] <http://siu.no/en/programoversikt/nordplus> (page consultée le 21 septembre 2007) [http://www.norden.org/uddannelse/stoetteordninger/uk/index\\_hogut.asp?lang=6#nordplus](http://www.norden.org/uddannelse/stoetteordninger/uk/index_hogut.asp?lang=6#nordplus) (page consultée le 21 septembre 2007)

<sup>68</sup> Réseau international «Universitas 21» [en ligne] <http://www.universitas21.com/index.htm> (page consultée le 21 septembre 2007)

<sup>69</sup> CONAHEC, «Description du colloque», [en ligne] [http://www.conahec.org/conahec/Conferences/Quebec2007/french/FR\\_Description.html](http://www.conahec.org/conahec/Conferences/Quebec2007/french/FR_Description.html) (page consultée le 25 septembre 2007)

<sup>70</sup> CONAHEC, «CONAHEC : Consortium of Higher Education» [en ligne] <http://www.conahec.org/conahec/index.jsp> (page consultée le 25 septembre 2007)

champ d'études et la connaissance d'usage d'une deuxième langue<sup>71</sup>. De plus, elle faisait le choix d'offrir un profil international aux étudiantes et aux étudiants qui désiraient acquérir des compétences internationales plus poussées et une expérience internationale au cours de leur programme d'études.

La population étudiante de l'Université de Sherbrooke, quant à elle, a la chance de bénéficier de programmes qui lui permettent d'effectuer une partie de ses études ou un stage crédité à l'extérieur du Canada. L'Université accorde une grande importance à la dimension internationale de ses formations et offre des programmes de maîtrise avec le cheminement bi-diplômant. Ce dernier permet aux étudiantes et aux étudiants suivre en alternance des sessions d'études à l'Université de Sherbrooke et d'autres universités et ainsi d'obtenir deux diplômes : un de l'Université de Sherbrooke et l'autre, d'un établissement à l'étranger<sup>72</sup>.

Pour l'Université de Montréal, la rentrée 2007 a été le moment de réaffirmer son intention d'ouvrir les frontières universitaires par l'annonce de la création d'un nouveau réseau d'échanges « qui réunit 21 établissements publics répartis dans 20 pays sur quatre continents pour favoriser la mobilité de ses étudiants »<sup>73</sup>. L'Université ouvrira un espace de travail conjoint avec les partenaires du réseau et élaborera des programmes de recherche et d'enseignement sur la base d'axes d'études communs. Fait intéressant, un comité sera mis sur pied afin d'établir des équivalences « entre les curriculums offerts sur tous les campus de manière à ce que les étudiants puissent entreprendre leurs études dans un pays pour les compléter dans un autre, sans se soucier des formalités »<sup>74</sup>.

L'École des Hautes études commerciales (HEC) a rapidement reconnu l'importance d'offrir à sa population étudiante une formation internationale et des opportunités de séjours ou de stages à l'étranger. L'École a créé un programme d'échanges appelé « Passeport pour le monde », qui fête déjà ses 20 ans d'existence. Le programme a reçu 511 candidatures en 2007, ce qui représente 15 % d'augmentation par rapport à l'année précédente<sup>75</sup>. La totalité des étudiantes et des étudiants des HEC sélectionnés reçoivent une bourse à la mobilité<sup>76</sup>.

L'Université McGill, de son côté, a mis sur pied un programme novateur sur les cours et tribunaux internationaux se déroulant en « temps réel » durant l'année : un des volets du programme prévoit des stages judiciaires d'une période de neuf mois « au sein de cours et de tribunaux internationaux de premier plan »<sup>77</sup>. Fidèle à sa longue tradition de recherche sur le terrain, l'Université a également mis sur pied des sessions d'études en Afrique, à la Barbade et au Panama. Chaque année, une centaine d'étudiantes et d'étudiants en fin de 1<sup>er</sup> cycle reçoivent une préparation pré-départ sur la

---

<sup>71</sup> *Idem*

<sup>72</sup> Université de Sherbrooke, « Programmes d'études avec le cheminement bi-diplômant », Université de Sherbrooke, [en ligne] <http://www.usherbrooke.ca/international/udes/bidiplomant/> (page consultée le 5 avril 2008)

<sup>73</sup> Violaine Ballivy, « L'UdeM au cœur d'un nouveau réseau international », *Le Devoir*, Actualités, jeudi, 11 octobre 2007, p.A4

<sup>74</sup> *Idem*

<sup>75</sup> HEC, « HEC Montréal. Programme d'échanges internationaux, une participation record: 511 candidatures » [en ligne] (page consultée le 25 septembre 2007) <http://neumann.hec.ca/echanges/vol23/no06/Passeport.html>

<sup>76</sup> Isabelle Poupart, loc. cit., p.177

<sup>77</sup> *Idem*

culture, la langue, la santé et la sécurité dans les pays visités, assistent à des cours interdisciplinaires dispensés à McGill et vivent des expériences à l'étranger.

Dans les collèges montréalais, les initiatives de mobilité étudiante sont multiples, mais demeurent, dans l'ensemble, des activités ponctuelles pour lesquelles il est difficile d'obtenir un financement récurrent. Néanmoins, quelques collèges ont choisi d'internationaliser leurs programmes : ainsi, le cégep Saint-Laurent et le collège Maisonneuve permettent à des étudiantes et à des étudiants inscrits à une formation technique et professionnelle d'effectuer un stage de travail dans des entreprises à l'étranger sous les auspices du programme Alternance travail-études (ATE). En 1987, le cégep Saint-Laurent avait déjà créé l'option SENS, qui offre aux personnes intéressées une formation en coopération internationale et permet d'effectuer un séjour d'un mois dans des communautés d'Amérique latine. Ce programme est associé à des organismes non gouvernementaux (ONG) de développement et soutient financièrement des initiatives locales. Au collège Maisonneuve, la mobilité étudiante jouit d'une longue tradition qui s'est développée à travers des projets de coopération internationale. D'ailleurs, un groupe d'étudiantes et d'étudiants a créé Liaisonneuve<sup>78</sup>, projet qui vise à faire participer la population étudiante aux initiatives de coopération internationale du Collège et à les sensibiliser à l'importance de la solidarité internationale et du travail en communauté.

Ces nombreuses initiatives visant à multiplier les échanges internationaux témoignent des efforts entrepris pour :

- internationaliser les formations collégiale et universitaire actuelles afin d'y inscrire des périodes de mobilité;
- diversifier les modes d'échanges internationaux menant à l'obtention de crédits (stages coopératifs, stages d'été, études sur le terrain, projets de développement, etc.);
- créer des ententes internationales stratégiques et de qualité;
- ouvrir un espace de travail à grande échelle pour établir des équivalences de cours et ajuster les programmes sur la base d'intérêts communs;
- renforcer les réseaux d'échanges actuels afin qu'ils soient imbriqués dans un cadre commun de mobilité touchant à tous les continents;
- encourager financièrement les initiatives de mobilité.

Chacune de ces actions constitue la base d'une stratégie à mettre de l'avant pour faire de Montréal une société qui s'organise pour intensifier la mobilité de sa population étudiante.

---

<sup>78</sup> Projet collégial, «Liaisonneuve», Collège Maisonneuve [en ligne] <http://liaisonneuve.cmaisonneuve.qc.ca/index.html> (page consultée le 5 février 2008)



## Chapitre

# 2

## Les recommandations visant à lever les barrières à la mobilité internationale de la population étudiante de Montréal

### 2.1 Constats sur la mobilité étudiante montréalaise et québécoise

La première partie de cet avis a exposé les multiples intérêts de la mobilité internationale et a dégagé les grands traits de celle-ci lorsqu'elle s'applique à la population étudiante montréalaise. Il a également été question des obstacles rencontrés à la fois par les étudiantes et les étudiants et par les établissements d'enseignement supérieur de Montréal dans leurs démarches vers l'étranger. Ce tableau général nous permet donc de formuler les constats suivants :

- Très peu d'étudiantes et d'étudiants s'éloignent de leur établissement universitaire ou de leur collège pour effectuer un court séjour d'études à l'étranger. En 2004, la mobilité internationale attirait 1,3 % de la population étudiante québécoise.
- La principale difficulté éprouvée par la population étudiante cherchant à acquérir une expérience internationale est de nature financière et liée à son faible accès aux bourses à la mobilité. Les autres freins rencontrés sont associés notamment au fait qu'elle ne connaît pas les possibilités d'échanges étudiants, à l'enjeu de la reconnaissance des acquis et à la complexité d'une démarche de mobilité.
- Du point de vue des établissements d'enseignement, les principaux enjeux freinant le développement de la mobilité étudiante sont le financement de la mobilité, qui constitue le nerf de la guerre de la mobilité, la coordination et la gestion de la mobilité, la qualité des ententes de collaboration internationale et le processus d'internationalisation des curriculums.

## 2.2 Les recommandations

Les recommandations répondent aux objectifs d'augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants montréalais en mobilité internationale tout en assurant la qualité des échanges étudiants. Les manières suggérées pour y arriver sont de simplifier les parcours de mobilité internationale, d'améliorer l'accès de la population étudiante à des bourses qui répondent à leurs besoins et de multiplier les possibilités et les modes d'échanges.

### 2.2.1 Un parcours de mobilité simplifié et intégré au cursus

Depuis que les établissements d'enseignement supérieur ont pris le nouveau virage de l'internationalisation, la mobilité étudiante est devenue une de leurs stratégies privilégiées. Au tournant des années 2000, de nombreuses initiatives visant à stimuler les périodes de mobilité ont vu le jour. Ainsi, dans plusieurs établissements, un bureau international ou un programme d'échanges étudiants a été créé.

Contrairement à l'espace européen, où les périodes de mobilité internationale font maintenant partie intégrante des cursus et deviennent un axe structurant<sup>79</sup> de la formation, les expériences internationales de la population étudiante montréalaise sont trop souvent planifiées au cas par cas. Il arrive fréquemment que les étudiantes et les étudiants intéressés à réaliser une partie de leurs études à l'étranger se chargent eux-mêmes de toutes les démarches nécessaires. À d'autres moments, les expériences de mobilité sont rendues possibles grâce aux efforts d'une professeure ou d'un professeur ou d'un département particulièrement convaincu de l'importance de la mobilité internationale dans la formation.

Il s'agit donc d'intégrer l'expérience internationale d'une manière plus naturelle dans les programmes universitaires et collégiaux en facilitant la démarche de l'étudiante ou de l'étudiant qui désire poursuivre une partie de ses études à l'étranger, et en planifiant l'expérience de manière à maximiser ses retombées pour les personnes et l'établissement d'enseignement, ainsi que pour Montréal.

#### RECOMMANDATION 1

- Tracer et mettre en place un **parcours optimal** qui pose les conditions de réalisation et de réussite d'un projet de mobilité :
- **Étape 1** : Dès le début des études, faire la promotion des possibilités d'échanges à l'étranger auprès de la population étudiante. La centralisation des informations et des opportunités de stages ou de séjours à l'étranger dans un centre ou un guichet unique de services serait souhaitable.
- **Étape 2** : Associer le plus de départements possible à la création de **parcours internationaux** (baccalauréat, maîtrise ou doctorat) avec intégration de modules interculturels, de périodes de mobilité encouragées et organisées, et l'acquisition de compétences linguistiques.
- **Étape 3** : Assurer un financement adéquat de l'étudiante ou de l'étudiant pour toute la durée du séjour à l'étranger.

---

<sup>79</sup> Rapport annuel 2003-2004 du Conseil national pour le développement de la mobilité internationale des étudiants, «Stratégies de développement de la mobilité internationale des étudiants et attractivité de l'enseignement supérieur français», p.12

- **Étape 4 :** Assurer la qualité de l'échange en élaborant des outils d'encadrement qui assureront la meilleure expérience possible à l'étranger : des cours pré-départ crédités (cours de langue, etc.); une charte détaillant les études et crédits collégiaux ou universitaires qui seront obtenus et garantissant un relevé des résultats une fois le séjour terminé; au retour, une période d'accompagnement; et finalement, des cours crédités visant à aider l'étudiante ou l'étudiant à intégrer les acquis de l'expérience internationale dans son cheminement futur.
- **Étape 5 :** Diffuser les expériences internationales en mettant en lien des étudiantes et des étudiants qui ont vécu une expérience internationale avec celles et ceux qui désirent en vivre une (dans le cadre d'un projet de cybermentorat, par exemple).
- **Étape 6 :** Maintenir un lien d'attache avec les étudiantes et les étudiants qui ont vécu une expérience à l'étranger et former avec ces élèves un réseau qui contribuera à la promotion et à la multiplication des expériences de mobilité. On pourrait, par exemple, créer une association des étudiantes et étudiants mobiles, nouveaux et anciens, chargée de valoriser la mobilité internationale à Montréal.

#### **RECOMMANDATION 2**

- Dès le début des études du primaire et du secondaire, élaborer des stratégies pédagogiques qui font la promotion de la diversité culturelle et des expériences à l'étranger auprès des élèves en s'inspirant des écoles secondaires et des collèges à vocation internationale.

#### **RECOMMANDATION 3**

- Afin de concrétiser l'internationalisation de la formation, intégrer dans les programmes le permettant, une période de mobilité internationale et une série de compétences internationales que les étudiantes et les étudiants doivent atteindre, telle que l'acquisition d'une langue étrangère.

#### **RECOMMANDATION 4**

- Dans le dessein d'enrichir les expériences de mobilité et de faciliter les parcours, diversifier les modes d'échanges, notamment par la voie de stages (Alternance travail-études [ATE]), d'écoles d'été, d'études-terrain, de programmes coopératifs à l'étranger, toujours dans le cadre d'études menant à l'obtention de crédits.

#### **RECOMMANDATION 5**

- Dans le cadre des programmes pré-universitaires, encourager la réalisation d'expériences internationales de groupe d'une durée approximative d'un mois, organisées autour d'une conférence, d'une visite culturelle ou d'une formation.

### 2.2.2 Des bourses accessibles et qui répondent aux besoins de la population étudiante

Grâce à la création du Programme de bourses pour les courts séjours d'études à l'étranger (PBCSE) par le gouvernement du Québec en 2000, les périodes de mobilité étudiante dans le milieu universitaire québécois ont augmenté. En 2005-2006, le PBCSE n'a pas pu répondre à l'ensemble des demandes, même si la rigidité des normes de ce programme a découragé les projets de mobilité de certaines personnes, étant donné les contraintes financières anticipées. Notons également que les montants maximaux alloués aux étudiantes et aux étudiants en échange dans les grandes métropoles du monde sont nettement insuffisants. Les versements pourraient être étalés différemment afin de tenir compte de façon plus juste des frais de transport international, d'installation et du coût de la vie.

À l'hiver 2005, le Conseil supérieur de l'éducation proposait au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de bonifier l'enveloppe du PBCSE afin de permettre au plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants possible de vivre une expérience internationale au cours de leurs études. Le Conseil suggérait également d'augmenter le montant maximal mensuel alloué<sup>80</sup>.

#### RECOMMANDATION 6

- Assouplir les règles et les critères d'attribution du PBCSE et augmenter le montant maximal par mois attribué aux étudiantes et aux étudiants mobiles.

La proportion de la population étudiante collégiale qui effectue de courts séjours d'études à l'étranger tend à augmenter d'année en année. Il s'agit d'une tendance qui ne risque pas de s'essouffler puisque le 12 février 2007, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport annonçait la création du Programme de bourses de courts séjours à l'étranger pour les étudiantes et étudiants québécois du réseau collégial. Ce nouveau programme serait doté d'une enveloppe de 100 000 \$ dès 2006-2007<sup>81</sup>. À première vue, le montant paraît insuffisante pour véritablement insuffler un vent de croissance à la mobilité étudiante au collégial. C'est pourquoi Cégep international travaille à bonifier la contribution financière du gouvernement pour les stages crédités à l'étranger, d'une durée de six semaines et plus. Malheureusement, le programme d'alternance travail-études (ATE), qui n'est pas crédité par le gouvernement, est exclu du financement normalement accordé à la mobilité. Cette particularité nuit au développement et à la promotion de ce programme, ici comme à l'étranger.

#### RECOMMANDATION 7

- Augmenter le financement de la part du gouvernement du Québec pour la mobilité étudiante au collégial.

#### RECOMMANDATION 8

- Considérer les ATE comme une formation admissible au financement prévu par le gouvernement du Québec pour des stages à l'étranger.

<sup>80</sup> Conseil supérieur de l'éducation, *loc. cit.*, version abrégée, p.13

<sup>81</sup> Étant donné que l'enveloppe promise pour 2007 et 2008 n'a pas été redistribuée, elle sera combinée à celle de 2009 et s'élèvera à 300 000 \$.

### 2.2.3 Des ententes stratégiques sous le sceau de la qualité

La « qualité » dans l'enseignement supérieur est une préoccupation très présente. Outre l'idée d'excellence et de performance qui lui est généralement associée, sa définition la plus communément acceptée à l'heure actuelle est celle de « l'adaptation aux objectifs »<sup>82</sup> : elle se mesure donc par le degré de réalisation des objectifs par les établissements. Cette définition offre à ces derniers la latitude de définir eux-mêmes leurs intentions et objectifs et respecte, du même coup, la grande diversité des établissements qui s'opposent à une uniformisation du système d'enseignement supérieur.

Actuellement, les établissements d'enseignement sont signataires de nombreuses ententes internationales unilatérales et multilatérales. Avant d'accroître le nombre d'accords, l'objectif immédiat pourrait être de mieux encadrer ceux qui existent déjà en faisant en sorte qu'ils génèrent plus d'échanges étudiants. Il s'agirait d'établir des cibles de qualité et des mécanismes permettant d'atteindre ces buts, dans le cadre des ententes de mobilité en cours et futures. Il est aussi question de les négocier dans une perspective plus large en visant, dans un premier temps, une reconnaissance mutuelle des cours et des diplômes en Amérique du Nord et dans le monde entier. Dans un deuxième temps, il s'agirait d'ouvrir un espace de travail à plus grande échelle pour faciliter les communications entre acteurs et remodeler les curriculums des programmes à l'intérieur d'un cadre commun de l'enseignement supérieur de qualité, comme c'est le cas dans l'espace européen.

Ces ententes pourraient également être traitées dans une perspective stratégique, en tenant compte, dans d'éventuels partenariats, des priorités montréalaises en matière de développement et de recherche. Par exemple, la Ville de Montréal et les entreprises signataires d'ententes internationales pourraient y intégrer des séjours à l'étranger pour la population étudiante.

#### RECOMMANDATION 9

- Établir des objectifs ou des cibles de qualité par établissement d'enseignement, selon les principes généraux faisant consensus à l'échelle internationale, et mettre en place des mécanismes permettant d'assurer l'atteinte de ces objectifs pour le développement de partenariats de qualité. Ces cibles de qualité pourraient être inspirées, entre autres, des principes de la Charte universitaire ERASMUS, qui contient les principaux critères de qualité et les conditions à remplir pour organiser la mobilité. Ces critères pourraient être appliqués aux nouveaux partenariats ainsi qu'au moment du renouvellement des partenariats existants.

#### RECOMMANDATION 10

- S'inspirer, dans la mesure du possible, du processus de Bologne dans la mise en place d'ententes visant la mobilité étudiante. Le processus repose sur les engagements cherchant à mieux structurer les collaborations internationales par la mise en place d'un cadre commun, mais flexible. Par exemple : réfléchir à un système de reconnaissance des acquis et des compétences comme celui du European Credit Transfer System (ECTS), et considérer la création d'un profil ou diplôme international répondant à des normes de qualité, tel celui du International Diploma Supplement.

#### RECOMMANDATION 11

---

<sup>82</sup> David Woodhouse, « Qualité et assurance-qualité », *Qualité et internationalisation de l'enseignement supérieur*, OCDE, 1999, p.33

- Systématiser les collaborations entre la Ville de Montréal et les établissements d'enseignement montréalais afin d'intégrer les échanges étudiants au sein des accords de partenariat élaborés par la Ville de Montréal avec d'autres villes du monde dans certains domaines cruciaux pour Montréal.

**RECOMMANDATION 12**

- Systématiser les collaborations entre les cégeps et les entreprises afin de développer les opportunités de stages de travail rémunérés au niveau international destinés aux étudiantes et aux étudiants des programmes techniques, en les intégrant à des partenariats développés par des entreprises montréalaises avec d'autres entreprises à l'étranger.

**RECOMMANDATION 13**

- Mettre en place un réseau d'échanges de l'envergure d'ERASMUS en Europe en tirant parti des réseaux de coopération et de mobilité transcontinentale ou mondiale déjà existants.

**RECOMMANDATION 14**

- Afin de répondre aux impératifs stratégiques et de qualité, diversifier les destinations et les modes d'échanges. Par exemple, la région de l'Asie-Pacifique, qui regroupe environ la moitié de la population mondiale, constitue un important bassin de possibilités d'échanges et de collaborations scientifiques. D'autres pays comme l'Inde et le Brésil représentent également des partenaires à privilégier en ce qui a trait au domaine des technologies d'efficacité énergétique, au marché des télécommunications et des technologies de l'information, de l'aéronautique, de l'agroalimentaire et des sciences de l'environnement.

## Conclusion

Cet avis proposait, dans un premier temps, de dresser le portrait de la mobilité étudiante montréalaise et de démontrer ses multiples avantages pour l'étudiante ou l'étudiant, pour les établissements d'enseignement et pour la collectivité montréalaise et québécoise. Il avait pour but de mettre en lumière les obstacles auxquels font face la population étudiante et les établissements devant la mobilité internationale. Finalement, la rédaction de cet avis a permis l'élaboration de propositions qui visent à multiplier les périodes de mobilité étudiante, à améliorer la qualité de la mobilité internationale, et à simplifier les processus pouvant mener à une expérience internationale.

La mobilité étudiante constitue un moyen privilégié pour favoriser l'ouverture au monde de la population et le développement d'une main-d'œuvre flexible et polyvalente, prête à la mobilité internationale et interculturelle. Encore faut-il lever les barrières économiques et administratives à de telles expériences.

Il est temps de passer de l'intention à la réalité et de s'engager dans une action concertée visant la pleine valorisation de la mobilité internationale. Cet avis est donc un appel à la mobilisation et à l'engagement de l'ensemble des acteurs concernés.

Cela veut dire, entre autres, de passer de la mobilité spontanée à la mobilité organisée ou institutionnalisée par l'intégration de parcours internationaux au sein même des curriculums, accompagnée d'un mode de financement approprié. Cette approche de la mobilité faciliterait l'accès aux possibilités d'échange d'un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants, indépendamment de leur situation financière.



## Bibliographie

Association des universités et collèges du Canada (AUCC). 2004. «Des étudiants prêts pour un avenir planétaire : les initiatives d'internationalisation des universités canadiennes». Publications de l'AUCC. Ottawa (Ontario), Canada. 39 pages. (Disponible en ligne).

<[http://www.aucc.ca/pdf/francais/publications/preparing\\_students\\_f.pdf](http://www.aucc.ca/pdf/francais/publications/preparing_students_f.pdf)>

AUCC. Janvier 2003. «Études à l'étranger». *En fait*. Vol. 1, n° 2. 2 pages [En ligne]

<[http://www.aucc.ca/pdf/francais/publications/reality\\_check/study\\_abroad\\_f.pdf](http://www.aucc.ca/pdf/francais/publications/reality_check/study_abroad_f.pdf)>

AUCC. Décembre 2007. «Internationalisation des campus canadiens. Principaux thèmes abordés lors de l'édition 2007 de l'Atelier Banque Scotia et AUCC sur l'excellence en internationalisation au sein des universités canadiennes». Publications de l'AUCC. Ottawa (Ontario), Canada. 27 pages.

(Disponible en ligne). <[http://www.aucc.ca/pdf/francais/publications/aucc-scotia\\_web\\_f.pdf](http://www.aucc.ca/pdf/francais/publications/aucc-scotia_web_f.pdf)>

AUCC. Août 2007. «Les universités canadiennes et la mobilité étudiante à l'étranger». (Résultat de l'enquête de septembre 2006 de l'AUCC sur l'internationalisation). Publications de l'AUCC. Ottawa (Ontario), Canada. 8 pages. (Disponible en ligne).

<[http://www.aucc.ca/pdf/francais/publications/student\\_mobility\\_2007\\_f.pdf](http://www.aucc.ca/pdf/francais/publications/student_mobility_2007_f.pdf)>

Ballivy, Violaine. 2007. «L'UdM au cœur d'un nouveau réseau international». In *La Presse* (Montréal), jeudi 11 octobre 2007, p. A4.

Bond, Sheryl L. et Thayer Scott, Jacquelyn. 1999. «De l'acceptation réticente à l'accueil modéré : l'internationalisation de l'enseignement universitaire de premier cycle». In (dir. Sheryl L. Bond et Jean-Pierre Lemasson) *Un nouveau monde de savoir : les universités canadiennes et la mondialisation*. Chapitre 3. Éditions du CRDI. Ottawa (Ontario), Canada. (Disponible en ligne).

<[http://www.idrc.ca/fr/ev-29562-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.ca/fr/ev-29562-201-1-DO_TOPIC.html)> et

<[http://www.idrc.ca/fr/ev-68994-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.ca/fr/ev-68994-201-1-DO_TOPIC.html)>

Bracht, Oliver *et al.* Novembre 2006. *The professional Value of ERASMUS Mobility*. International Centre for Higher Education Research (INCHER-Kassel), University of Kassel. Kassel, Germany. Version révisée. 291 pages. (Disponible en ligne).

<<http://ec.europa.eu/education/programmes/socrates/erasmus/evalcareer.pdf>>

Brière, Denis. 2007. «L'UL plus active dans son milieu». In *Le Soleil* (Québec), section Opinions, mercredi 19 septembre, p.27.

Cégep international. 2005. *Profil des activités internationales des cégeps 2005*. Publications du Cégep international. Montréal (Québec), Canada. 36 pages. (Disponible en ligne).

<[http://www.cegepinternational.qc.ca/fichiers/Profil\\_international\\_des\\_cegeps%202005.pdf](http://www.cegepinternational.qc.ca/fichiers/Profil_international_des_cegeps%202005.pdf)>

Cégep international. 12 février 2007. «Cégep international se voit confirmer des mesures favorisant l'action internationale des cégeps par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport».

Communiqué du Cégep international. Montréal (Québec), Canada. (Disponible en ligne).

<<http://www.cegepinternational.qc.ca/fichiers/Communiquemels.pdf>>

Collège de Maisonneuve. S.d. Consulté le 5 février 2008. « Liaisonneuve, projet de solidarité internationale » [En ligne]

<<http://liaisonneuve.cmaisonneuve.qc.ca/index.html>> (Consulté le 25 septembre 2007)

CONAHEC (Consortium for North American Higher Education Collaboration). S.d. « CONAHEC: Consortium for North American Higher Education Collaboration » [En ligne]

<<http://www.conahec.org/conahec/index.jsp>> (Consulté le 25 septembre 2007)

CONAHEC. S.d. Consulté le 25 septembre 2007. « Description du colloque » in *Repenser l'Amérique du nord : éducation supérieure, identités régionales et défis mondiaux*. (11<sup>ème</sup> colloque nord-américain sur l'enseignement supérieur, du 25 au 27 avril 2007. Québec, Canada) [En ligne]

<[http://www.conahec.org/conahec/Conferences/Quebec2007/french/FR\\_Description.html](http://www.conahec.org/conahec/Conferences/Quebec2007/french/FR_Description.html)> (Consulté le 25 septembre 2007)

Conference Board du Canada - Centre national sur les affaires et l'enseignement. S.d. « Profil des compétences relatives à l'employabilité : ce que les employeurs recherchent ». In *Learning Tools : learning brochure*. 2 pages [En ligne] <<http://www.conferenceboard.ca/education/pdf/emkilf.pdf>> (Consulté le 17 septembre 2007)

Conseil national pour le développement de la mobilité internationale des étudiants. Septembre-octobre 2004. *Stratégies de développement de la mobilité internationale des étudiants et attractivité de l'enseignement supérieur français*. Rapport annuel 2003-2004 du Conseil national pour le développement de la mobilité internationale des étudiants. Paris, France. 78 pages. (Disponible en ligne).

<<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/044000626/0000.pdf>>

Conseil supérieur de l'éducation : commission de l'enseignement et de la recherche universitaires. Novembre 2005. *L'internationalisation : nourrir le dynamisme des universités québécoises*. Éditions CSE. Sainte-Foy (Québec), Canada. 109 pages. (Disponible en ligne).

<<http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/50-0449.pdf>>

Conseil supérieur de l'éducation: commission de l'enseignement et de la recherche universitaires. Novembre 2005. *L'internationalisation : nourrir le dynamisme des universités québécoises*. Version abrégée. Éditions CSE. Sainte-Foy (Québec), Canada. 36 pages. (Disponible en ligne).

<<http://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/50-0449F.pdf>>

CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec). 2006. « Partager une vision commune : rapport biennal 2003-2004 et 2004-2005 ». 28 pages. (Disponible en ligne).

<[http://www.crepuq.qc.ca/IMG/pdf/CREPUQ\\_PDF\\_VIEW.pdf](http://www.crepuq.qc.ca/IMG/pdf/CREPUQ_PDF_VIEW.pdf)>

Euractiv.fr : l'information sur les politiques européennes en France. 24 août 2007.

« IFRI : Adopter une directive visant à augmenter la mobilité étudiante et enseignante dans l'UE » [En ligne] <<http://www.euractiv.fr/presidence-francaise-ue/article/ifri-directive-augmenter-mobilite-etudiante-enseignante-ue-00342>>

European Commission – Education and Training.

« The Erasmus Programme ». In *Lifelong Learning Programme* [En ligne]

<[http://ec.europa.eu/education/programmes/llp/erasmus/index\\_en.html](http://ec.europa.eu/education/programmes/llp/erasmus/index_en.html)> (Consulté le 21 septembre

2007)

Fortin, Jean-Louis. Avril 2001. «De l'intention à la réalité : une analyse des stratégies d'internationalisation des universités canadiennes». *Rapport de l'AUCC*. 14 pages. (Disponible en ligne).

<[http://www.aucc.ca/pdf/francais/reports/2001/intconf\\_fortin\\_f.pdf](http://www.aucc.ca/pdf/francais/reports/2001/intconf_fortin_f.pdf)>

Gouvernement du Canada. S.d. 2002. «La stratégie d'innovation du Canada». Sommet national sur l'innovation et l'apprentissage (tenu les 18 et 19 novembre 2002) : sommaire. Toronto (Ontario), Canada. 150 pages. (Disponible en ligne).

<[http://www.innovationstrategy.gc.ca/gol/innovation/site.nsf/vDownload/PDF\\_SommNat/\\$file/SommetNationalSommaire.pdf](http://www.innovationstrategy.gc.ca/gol/innovation/site.nsf/vDownload/PDF_SommNat/$file/SommetNationalSommaire.pdf)>

HEC Montréal. «Programme d'échanges internationaux. Une participation record : 511 candidatures !». In *Échanges* [En ligne] <<http://neumann.hec.ca/echanges/vol23/no06/Passeport.html>> (Consulté le 25 septembre 2007) Dernière mise à jour : 28 février 2007

Institut de statistiques de l'UNESCO. 2006. *Recueil de données mondiales sur l'éducation 2006 : statistiques comparées sur l'éducation dans le monde*. Institut de statistiques de l'UNESCO. Montréal, (Québec), Canada. 193 pages. (Disponible en ligne).

<[http://www.uis.unesco.org/TEMPLATE/pdf/ged/2006/GED2006\\_fr.pdf](http://www.uis.unesco.org/TEMPLATE/pdf/ged/2006/GED2006_fr.pdf)>

Julien, Mélanie. Octobre 2005. *La mobilité internationale des étudiants au sein des universités québécoises. Étude effectuée dans le cadre des travaux de la Commission de l'enseignement et de la recherche universitaire concernant l'avis L'internationalisation : nourrir le dynamisme des universités québécoises*. Éditions CSE. Sainte-Foy (Québec), Canada. 118 pages. (Disponible en ligne).

<<http://www.cse.gouv.qc.ca/FR/Publications/index.html?lstPublication=Etudes&lstCommission=ALL>>

Knight, Jane. Janvier 2000. *Progression et promesse : rapport de l'AUCC sur l'internationalisation des universités canadiennes*. Publications de l'AUCC. Ottawa (Ontario), Canada. 100 pages.

Knight, Jane. 1999. «Internationalisation de l'enseignement supérieur». In (J. Knight et H. de Wit.) *Qualité et internationalisation de l'enseignement supérieur*. OCDE-IMHE. Paris, France. Chapitre 1, pp. 15-31. (Disponible en ligne).

<<http://213.253.134.43/oecd/pdfs/browseit/8999102E.PDF>>

Krzaklewska, Ewa and Krupnik, Seweryn. 2005. *The experience of studying abroad for exchange students in Europe*. Rapport de recherche. Erasmus Student Network Survey 2005, en partenariat avec Petrus Communications. Bruxelles, Belgique. pp. 14-43. (Disponible en ligne).

<<http://esn.org/documents/files/ESNSurvey2005Report.pdf>>

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2002. *Pour réussir l'internationalisation de l'éducation: une stratégie mutuellement avantageuse*. Gouvernement du Québec, MEQ. Québec. 32 pages. (Disponible en ligne). <[http://www.mels.gouv.qc.ca/lancement/strat\\_intern\\_educ/strategie.pdf](http://www.mels.gouv.qc.ca/lancement/strat_intern_educ/strategie.pdf)>

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2000. *Politique de financement, règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec pour l'année universitaire 2000-2001*.

Gouvernement du Québec, MEQ. Québec. 104 pages. (Disponible en ligne).

<<http://www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/FTP/regl0001.pdf>>

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2002. *Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec pour l'année universitaire 2001-2002*. Gouvernement du Québec, MEQ. Québec. 102 pages. (Disponible en ligne). <<http://www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ftp/Regl0102.pdf>>

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2003. *Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec pour l'année universitaire 2002-2003*. Gouvernement du Québec, MEQ. Québec. 119 pages. (Disponible en ligne). <<http://www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ftp/Regl0203.pdf>>

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2004. *Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec pour l'année universitaire 2003-2004*. Gouvernement du Québec, MEQ. Québec. 124 pages. (Disponible en ligne). <<http://www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ftp/Regl0304.pdf>>

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2005. *Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec pour l'année universitaire 2004-2005 et Règle concernant l'octroi d'une subvention relative au recomptage de l'effectif étudiant 2004-2005*. Gouvernement du Québec, MEQ. Québec. 149 pages. Disponible (Disponible en ligne). <<http://www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ftp/Regl0405.pdf>>

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2006. *Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec pour l'année universitaire 2005-2006*. Gouvernement du Québec, MEQ. Québec. 143 pages. (Disponible en ligne). <<http://www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ftp/Regl0506.pdf>>

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2007. *Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec pour l'année universitaire 2007-2008*. Gouvernement du Québec, MEQ. Québec. 136 pages. (Disponible en ligne). <<http://www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ftp/Regl0708.pdf>>

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. 2007. «Statistiques détaillées sur l'éducation». In *Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs* [En ligne] <[http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/Stat\\_det/index.htm](http://www.mels.gouv.qc.ca/stat/Stat_det/index.htm)>

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. 2006. « Les étudiants africains champions de la mobilité ». Communiqué de presse numéro 2006-54, 31 mai 2006. Unescopresse, Unesco. Paris, France [En ligne] [http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL\\_ID=33154&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=33154&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)>

Poupart, Isabelle. 2006. «La mobilité internationale des étudiants universitaires : des facteurs d'influence à sa gestion, le cas de l'UQAM de 1993/94 à 2003/04». Mémoire de Maîtrise en administration des affaires. Université du Québec à Montréal. Montréal (Québec), Canada. 248 pages.

SIU – Norwegian Centre for international cooperation in higher education. «Nordplus Framework Programme». *Nordplus* [En ligne] <<http://siu.no/en/programoversikt/nordplus>> (Consulté le 21 septembre 2007) Dernière mise à jour : 7 décembre 2007

Shute, James. 1999. «Aller-retour et va-et-vient: le rayonnement international des universités canadiennes». In (dir. Sheryl L. Bond et Jean-Pierre Lemasson) *Un nouveau monde de savoir: les universités canadiennes et la mondialisation*. Chapitre 2. Éditions du CRDI. Ottawa, Canada [En ligne] <[http://www.idrc.ca/fr/ev-29561-201-1-DO\\_TOPIC.html](http://www.idrc.ca/fr/ev-29561-201-1-DO_TOPIC.html)>

Souto Otero, Manuel and McCoshan, Andrew. August 2006. «Survey of the Socio-Economic Background of ERASMUS Students – DG EAC 01/05: Final Report». ECOTEC Research and Consulting Limited. p. 4. (Disponible en ligne). <<http://ec.europa.eu/education/programmes/socrates/erasmus/survey06.pdf>>

Sowa, Patience A. Spring 2002. «How Valuable are Student Exchange Programs?». In *New direction for higher education*. Volume 2002, issue 117, chapter 9, p. 63-70. Wiley Periodicals Inc., A Wiley Company. Wilmington (DE), U.S.A.

Universitas 21. S.d. «Universitas 21». Réseau international d'universités [En ligne] <<http://www.universitas21.com/index.htm>> (Consulté le 21 septembre 2007)

Université d'Ottawa. 4 novembre 2007. «Initiative : un monde à partager». In *Bureau international* [En ligne] <<http://www.uottawa.ca/international/f/echanges/mondeapartager/index.html>>

Université de Montréal. Mai 2005. «Passeport savoir». Direction des communications et du recrutement et Direction des relations internationales de l'Université de Montréal. Montréal (Québec), Canada. 32 pages. (Disponible en ligne). <<http://www.iforum.umontreal.ca/pdf/passeportsavoir.pdf>>

Université de Montréal. 1<sup>er</sup> janvier 2005. «Savoir, c'est pouvoir : rapport annuel 2004». Direction des communications et du recrutement de l'Université de Montréal. Montréal (Québec), Canada. (Disponible en ligne). <[http://www.umontreal.ca/infogen/pub\\_officielles/rapports\\_annuels/rap\\_an2004fr.pdf](http://www.umontreal.ca/infogen/pub_officielles/rapports_annuels/rap_an2004fr.pdf)>

Université de Montréal, Vice-rectorat – International et responsable des études supérieures. Novembre 2006. «Stratégie d'internationalisation de 2<sup>e</sup> génération de l'Université de Montréal». Direction des relations internationales. 26 pages. (Disponible en ligne). <<http://www.umontreal.ca/infogen/direction/documents/pdf/StrategieInternUdeMnov2006.pdf>>

Université du Québec à Montréal. Janvier 2006. «Rapport d'activités 2004-2005». Service des communications, Division de la promotion institutionnelle, UQAM. Montréal (Québec), Canada. 24 pages. (Disponible en ligne). <<http://www.uqam.ca/rapport/archives/rapport2004-2005.pdf>>

Université Laval. S.d. 1998. «Pour une plus grande ouverture sur le monde». Rapport du groupe de travail sur l'internationalisation de l'Université Laval. Québec, Canada. 24 pages. (Disponible en ligne). <<http://www.bi.ulaval.ca/pdf/ouverturesurlemonde.pdf>>

Vadnais, Christiane. 21 novembre 2006. «Le Bureau international suscite l'indignation». In *Impact Campus : le journal des étudiants et étudiantes de l'Université Laval*. Édition du mardi 21 novembre 2006, p.1 [En ligne] <<http://www.impactcampus.qc.ca/actualites/20061121/002387.html>>

Woodhouse, David. 17 août 1999. «Qualité et assurance-qualité». In *Qualité et internationalisation de l'enseignement supérieur*. OCDE-IMHE. Paris, France. pp. 33-45.

## Membres du comité

|                   |                                                                                                                   |
|-------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Denis Thérien     | Président du comité<br>Vice-principal – Recherche et relations internationales<br><b>Université McGill</b>        |
| Paul É. Bourque   | Directeur général<br><b>Cégep de Saint-Laurent</b>                                                                |
| Roger Côté        | Vice-recteur associé aux effectifs étudiants et aux services aux étudiants<br><b>Université Concordia</b>         |
| Martha Crago      | Vice-rectrice à l'international et aux relations institutionnelles<br><b>Université de Montréal</b>               |
| Katherine Boushel | Coordinatrice aux affaires fédérales et internationales<br><b>Fédération étudiante universitaire du Québec</b>    |
| Maurice Piché     | Directeur général<br><b>Collège Bois-de-Boulogne</b>                                                              |
| Isabelle Hudon    | Présidente et chef de la direction<br><b>Chambre de commerce du Montréal métropolitain</b>                        |
| Bernard de Jaham  | Directeur de la mobilité internationale<br><b>Montréal international</b>                                          |
| Carole Lamoureux  | Professeure au département d'organisation et ressources humaines<br><b>Université du Québec à Montréal (UQAM)</b> |
| Guy de Répigny    | Chef de direction, Affaires économiques et institutionnelle<br><b>Ville de Montréal</b>                           |
| Caroline Rioux    | Coordonnatrice<br><b>Forum jeunesse de l'île de Montréal</b>                                                      |